

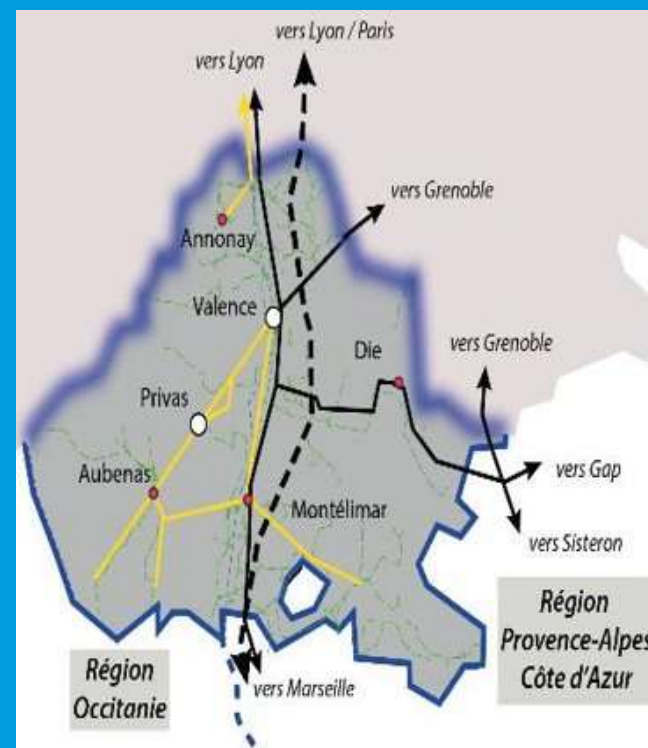


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



COMITÉ DE MOBILITÉ Vallée du Rhône Sud

4 décembre 2023 14h - 17h à Valence



DÉROULÉ :

Introduction de Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux transports

30'

1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien : cap sur 2035
2. Ouverture à la concurrence du TER
3. Nouvelle convention TER 2024 - 2033

1h30

4. Bilan TER et perspectives
 - A. Bilan TER 2022 et 1^{er} semestre 2023
 - B. Matériel roulant et installations de maintenance
 - C. Accessibilité
 - D. Services Annuels TER 2024 et 2025 : travaux programmés, évolutions de dessertes
 - E. Perspectives

30'

5. Actualités et autres actions régionales pour la mobilité
 - A. Transports interurbains et scolaires
 - B. Aménagements dans les gares
 - C. Tarification
 - D. Autres actualités régionales

Conclusion



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien CAP SUR 2035



Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035

- Axée sur les mobilités du quotidien
- Trois grandes orientations :
 1. **Un choc d'offre**
 2. **La décarbonation des mobilités**
 3. **Une concertation renforcée**
- Présentée en Assemblée Plénière en décembre 2023

Le choc d'offre pour le TER

Passer de 220 000 voyageurs/jour à 300 000 voyageurs/jour

- 30 % d'offre en plus
- Environ 130 nouvelles rames permettant 60 000 places supplémentaires
- Atteindre 10 000 places de stationnement sécurisées pour les vélos en gare, pour favoriser l'intermodalité TER+vélos
- Parcours et achats simplifiés entre TER et les autres réseaux grâce à Oûra

5.7 Milliards pour le ferroviaire d'ici 2035 dont 3 Milliards pour le matériel

Zoom sur le matériel ferroviaire

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.5 Mrds €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

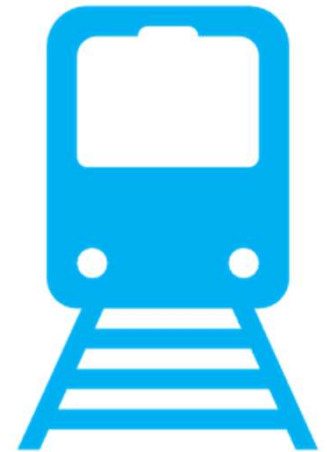
- 19 gros porteurs commandés et 10 à commander pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2025
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2026 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 70 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 22 rames
- Accompagnement des projets identifiés à date (Grenoble, Vallée de l'Arve...) : environ 5 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Mrds €) :

Opérations de maintenance des rames et création de nouveaux ateliers.



- Créer un choc d'offre!

Un effort d'investissement ferroviaire sans précédent

Montant en € courant et en moyenne annuelle

Dans le matériel :

- **72 M€** période 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes ensemble),
- **132 M€** période 2016-2023

-> **259 M€** entre 2024 et 2035 soit **3 Milliards**

En participation aux travaux sur le réseau :

600 Millions € de plus entre 2012-2023 par rapport à la période précédente, soit **2,2 Milliards**



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



2. Ouverture à la concurrence du TER



Les exigences réglementaires de l'ouverture à la concurrence

- ❖ **Règlement CE N°1370/2007** relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route dit « Règlement OSP » entré en vigueur le 3 décembre 2019. Modèle d'une concurrence régulée avec période transitoire de 10 ans.
- ❖ **Loi promulguée le 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire**
 - La **mise en concurrence** deviendra une **obligation** pour tout nouveau contrat conclu **à compter du 25 décembre 2023**.
 - **L'attribution directe** à l'opérateur historique reste **possible** si les contrats (ou avenants au contrat actuel) sont conclus **avant le 25 décembre 2023**, leur durée ne pouvant excéder 10 ans.
 - L'article 21 pose le principe d'une reprise des biens par l'Autorité Organisatrice Régionale.
- ❖ **Nombreux décrets d'application** publiés entre 2019 et 2022

L'ouverture à la concurrence du service TER Les enjeux pour la Région

- Se saisir du sujet en préservant le service public de transport ferroviaire régional :
 - assurer la continuité du service sur tout le parcours du voyageur et proposer des services unifiés et homogènes (de tarification, de commercialisation, de SAV,...) sur l'ensemble du réseau, sans distinction des contrats d'exploitation confiés aux opérateurs ferroviaires.
 - prendre en compte les dimensions techniques, industrielles et organisationnelles induites par la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence
- Se mettre en capacité de bien gérer l'ensemble des étapes tout en respectant le calendrier réglementaire : donner de la visibilité sur le planning de mise en œuvre (exploitants et gestionnaires d'infrastructures), mobiliser les ressources internes et externes, anticiper, séquencer et planifier la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence.
- Organiser la sortie du monopole SNCF en « démutualisant » le moins possible : articuler la dernière convention de gré à gré avec la SNCF (à négocier avant décembre 2023) et la mise en concurrence du réseau.
- Activer l'article 21 de la loi nouveau pacte ferroviaire sur le transfert des biens.
- Adapter la mise en œuvre du schéma directeur matériel et ateliers de maintenance en prenant en compte le projet d'allotissement.

Une mise en œuvre sur une décennie

- **La durée du processus pour un lot : de 4 à 8 ans**, entre l'avis de pré-information et l'exploitation effective par l'exploitant retenu. Cette durée est fonction du périmètre des prestations incluses dans le contrat.
- **Exploitation** par les exploitants choisis : lot par lot, **au plus tôt au changement de service de décembre 2028 et de façon séquencée jusqu'au terme permis (2033).**
- **Cinq lots géographiques :**
 - **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029 (décembre 2028)
 - **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2032 ou 2033
 - **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033 ou 2034
 - **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
 - **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
- **Un lot fonctionnel consacré à la gestion de la relation aux voyageurs** : information, distribution, SAV...

N.B :

- ✓ Le périmètre des prestations dans chacun des 5 lots sera précisé au **stade de l'appel à candidatures** (avis de concession au sens du décret 2019-1083 du 24 octobre 2019) et pourra inclure **éventuellement l'exploitation des services routiers** de complément, des services routiers de substitution, des services routiers réguliers régionaux, **Soit sept 2024 pour le lot Auvergne**
- ✓ Le mode de gestion et le cahier des charges de chaque lot reste à définir : T3 2023-T3 2025 pour les 3 premiers lots

Lots	Description	Date de publication de l'avis de concession	Date envisagée d'exploitation par l'exploitant retenu
Lot Auvergne	Etoile de Clermont Ferrand Axe Brioude-Clermont-Nevers, Lignes Montluçon-Vierzon, Commentry-Montluçon-Bourges, Aurillac Brive.	2024	Service Annuel 2029
Lot étoile de Chambéry et Grenoble	Etoile de Chambéry Etoile de Grenoble Lignes Valence-Annecy, Romans-Die, Grenoble-Gap	2024	Service Annuel 2032/2033
Lot Longues distances	Lignes Valence-Genève, Lyon-Grenoble, Lyon-Chambéry, Lyon-Annecy, Lyon-Genève, Lyon Dijon, Lyon-Lons-Le-Saunier.	2025	Service Annuel 2033/2034
Lot Haute Savoie et transfrontalier	Lignes du Léman Express Ligne St Gervais-Vallorcine. Lignes Annecy-La Roche sur Foron-St Gervais, Bellegarde-St Gervais, Bellegarde-Annemasse-Evian,	2028	Service Annuel 2034
Lot étoile ferroviaire lyonnaise	Etoile de St Etienne Axe Macon- Lyon-Vienne-Avignon, lignes Lyon-St-André-le-Gaz, Ambérieu-Lyon-St-Etienne-Firminy, Lyon-Roanne-Clermont-Ferrand, Lyon – Bourg-en-Bresse, Bourg-en-Bresse-Oyonnax, Ambérieu-Bourg-en-Bresse, Lyon-Paray-Le-Monial-Nevers, lignes du tram-train de l'ouest lyonnais	2028	Service Annuel 2034





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



3. Nouvelle convention TER 2024 - 2033



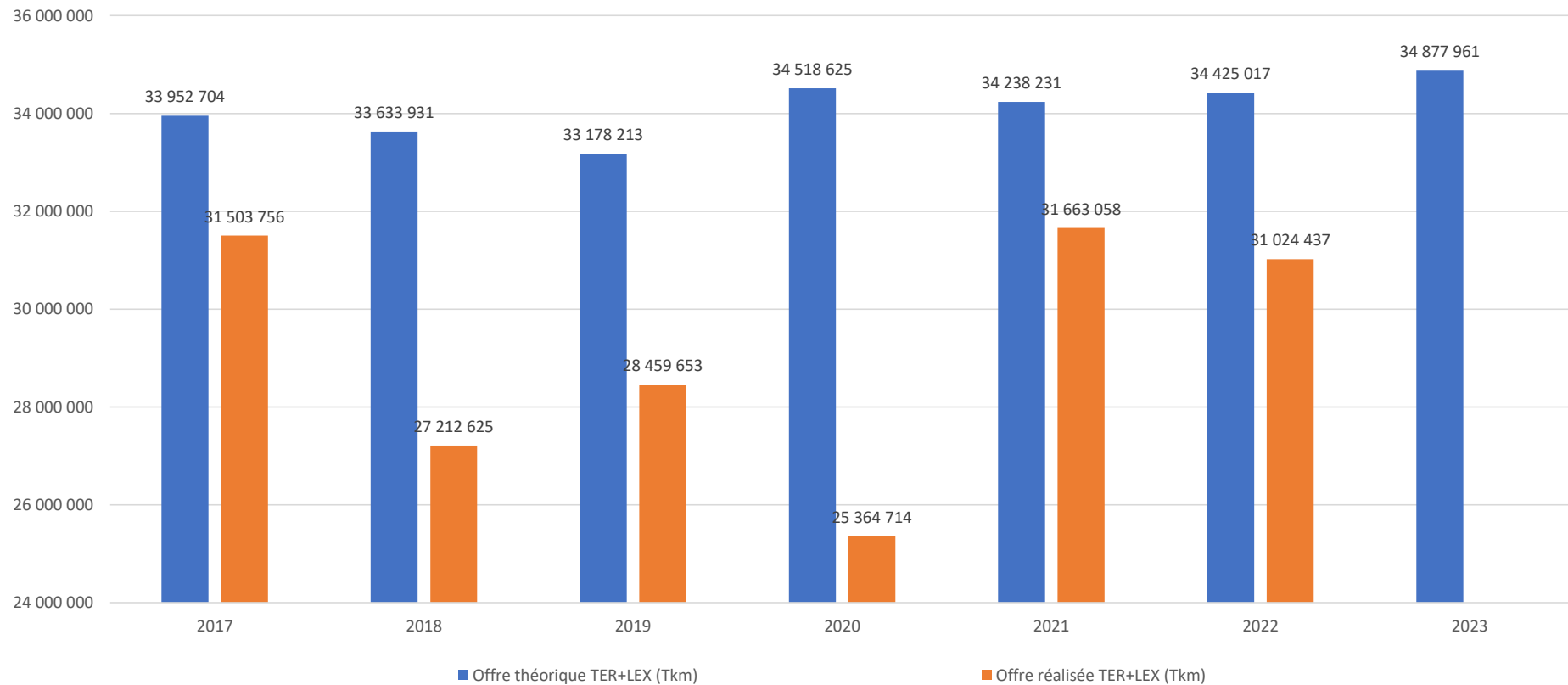
LES OBJECTIFS DE LA RÉGION

- Poursuivre l'amélioration de la qualité du service rendu, notamment via la mise en œuvre de mécanismes financiers incitatifs
- Disposer des éléments permettant l'ouverture à la concurrence dans de bonnes conditions
- Anticiper le transfert des biens
- Améliorer le pilotage de la convention par un meilleur reporting
- Rechercher une convention plus équilibrée entre la Région et la SNCF

Bilan : offre commandée / offre réalisée

La réalisation du service a fortement fluctué avec les mouvements sociaux (2018-2019) et la crise Covid (2020).

Offre théorique et réalisée 2017-2023





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

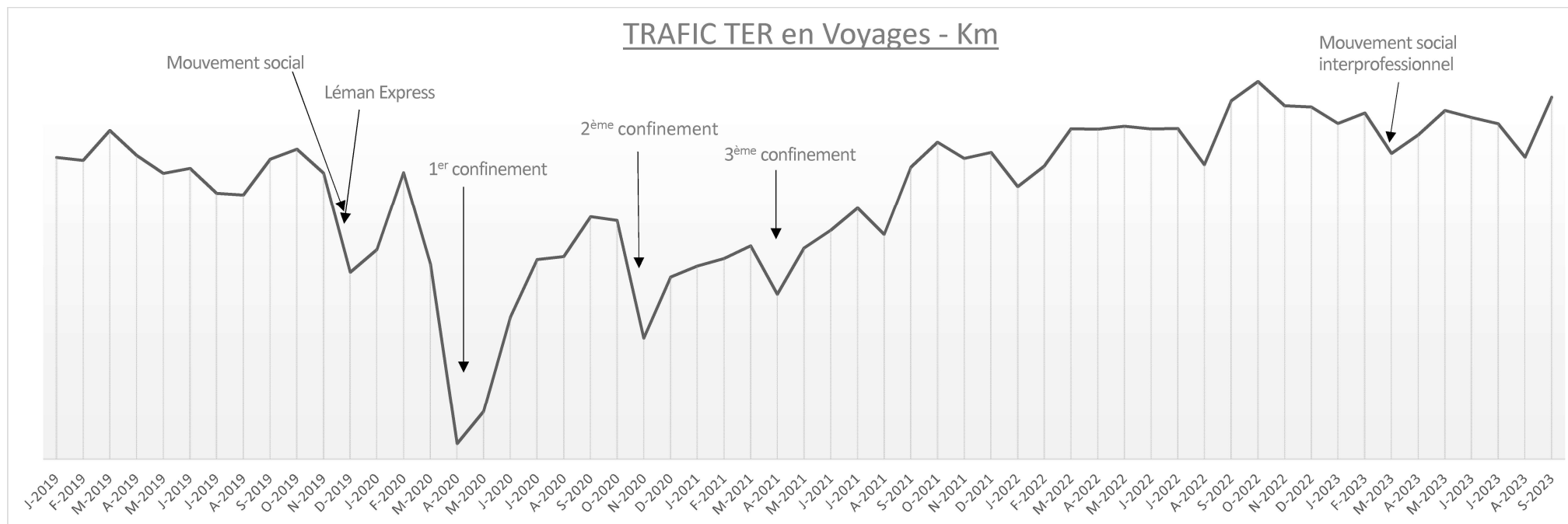


4. Bilan du TER et perspectives



4.A Bilan TER 2022 (et 1er semestre 2023)

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes par mois depuis 2019



En cumul, de janvier à septembre 2023, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 4% à ce qu'il était sur la même période en 2022 et + 14% par rapport à la même période en 2019.

Bien qu'il y ait eu un mouvement social national interprofessionnel (réforme des retraites) au 1^{er} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +10% à celui du T1 2022 (et +6% vs T1 2019). Pour rappel, le 1^{er} trimestre 2022 était encore marqué par la fin de la crise sanitaire COVID-19.

Au 2^{ème} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +2% à celui du 2^{ème} trimestre 2022 (et +15% vs T2 2019).

Au 3^{ème} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +1,5% à celui du 3^{ème} trimestre 2022 (résultat provisoire, le trafic de septembre est en cours de consolidation) (et +20% vs T3 2019)

Les voyageurs réguliers et abonnés entre janvier et septembre 2023

De janvier à septembre 2023, le trafic abonnés représente 43% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur le début de l'année 2023, le nombre d'abonnements mensuels vendus chaque mois par SNCF Voyageurs (en moyenne environ 54 000 de janvier à juin) est inférieur à ceux vendus à l'automne 2022 (environ 61 000 abonnements chaque mois à l'automne 2022).

En septembre 2023, plus de **64 000 abonnements mensuels ont été vendus par SNCF Voyageurs.**

A noter également qu'il y a **plus de 11 000 abonnés illico ANNUEL** en moyenne mensuelle 2023, ce qui constitue un record.

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS
AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊

Le marché des Fréquents, en cumul de janvier à septembre 2023 par rapport la même période en 2022 :

- stabilité du trafic Fréquents Jeunes (-26 ans)
- +8% de trafic Fréquents Tout Public

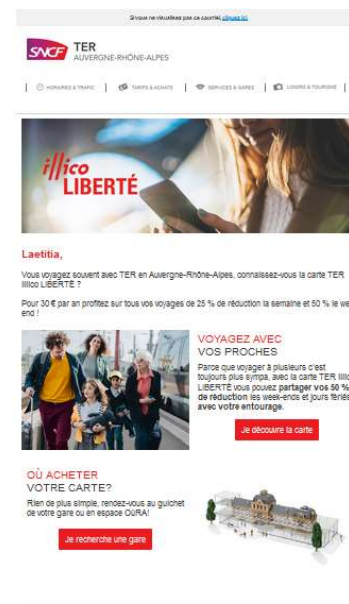
Les voyageurs occasionnels entre janvier et septembre 2023

De janvier à septembre 2023, le trafic des voyageurs occasionnels représente 57% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

A fin août 2023, **plus de 140 000 de cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues, ce qui constitue une hausse de près de +10% par rapport à la même période 2022 qui était déjà un record de vente. Pour mémoire, ces cartes ont fait l'objet d'une promotion (15 € au lieu de 30 € et 5 € pour les jeunes au lieu de 15 €) entre le 15 mai et le 30 juin.

Cet été, **plus de 598 000 voyages** ont été réalisés avec le tarif illico PROMO VACANCES (des billets TER avec réduction de -40 % et la gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), soit une **hausse de +60%** par rapport à l'été 2022. Et **plus de 259 000 voyages** ont été réalisés avec le tarif Prix Minis, soit une **hausse de +149%** par rapport à l'été 2022.

En moyenne, chaque jour de l'été, plus de 14 200 voyages réalisés avec un de 2 tarifs promotionnels.



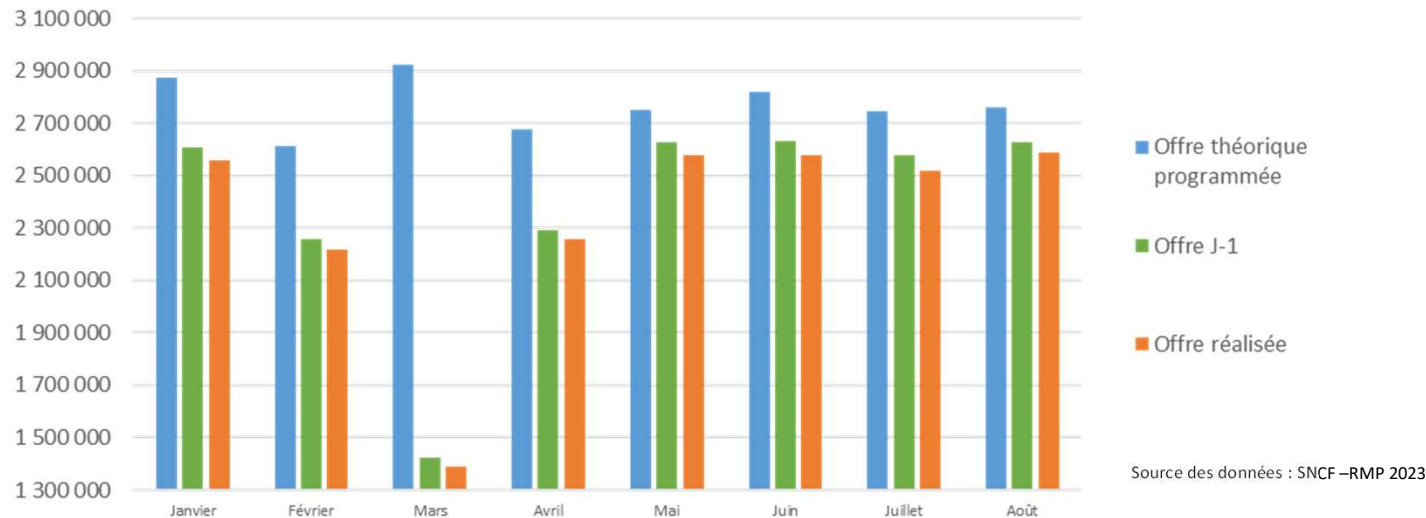
PRODUCTION TER AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Qualité de la production TER Auvergne – Rhône-Alpes en 2023

- **La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes** était de **90,8% au 1^{er} trimestre 2023** dont 3,5% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont perturbé la production au 1^{er} trimestre, surtout en mars.
- Au **second trimestre 2023, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes** des TER Auvergne- Rhône-Alpes était **de 89,9%** dont 3,4% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Ces sont les causes externes et infrastructure qui génèrent plus de non ponctualité par rapport au 1^{er} trimestre.
- Au **troisième trimestre 2023, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes** des TER Auvergne- Rhône-Alpes était **de 90,3%%** dont 3,3% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les fortes chaleurs de cet été ont mis l'infrastructure et les matériels à rude épreuve, en lien avec la hausse de fréquentation des voyageurs occasionnels et des bon résultats en matière de Tourisme.
- Depuis le début de l'automne, il y a eu de nombreux chocs avec des arbres, des animaux et des véhicules,... ce qui a engendré des indisponibilités de matériels et des réparations importantes. Ces chocs ont également engendrés indirectement **des difficultés de sur-occupations de trains ont été constatées en septembre et octobre sur quelques axes régionaux alors même que les abonnés sont revenus en nombre.**

Réalisation / non réalisation de l'offre TER AURA

Service Annuel 2023



En 2021 94,7% des trains.km programmés ont circulé.

En 2022 90,5% des trains.km programmés ont circulé.

A fin août 2023, 84,3% des trains.km programmés ont circulé.

> Les suppressions conduisant à des plans de transports adaptés ou perturbés représentent près de 14 % des non réalisations de service, avec principalement les mouvements sociaux au 1er trimestre.

> Les suppressions jour J (trains annoncés la veille n'ayant pas circulé jour J) pèsent pour 1,8% du volume d'offre prévu à J-1 (soit 351 000 TKM).

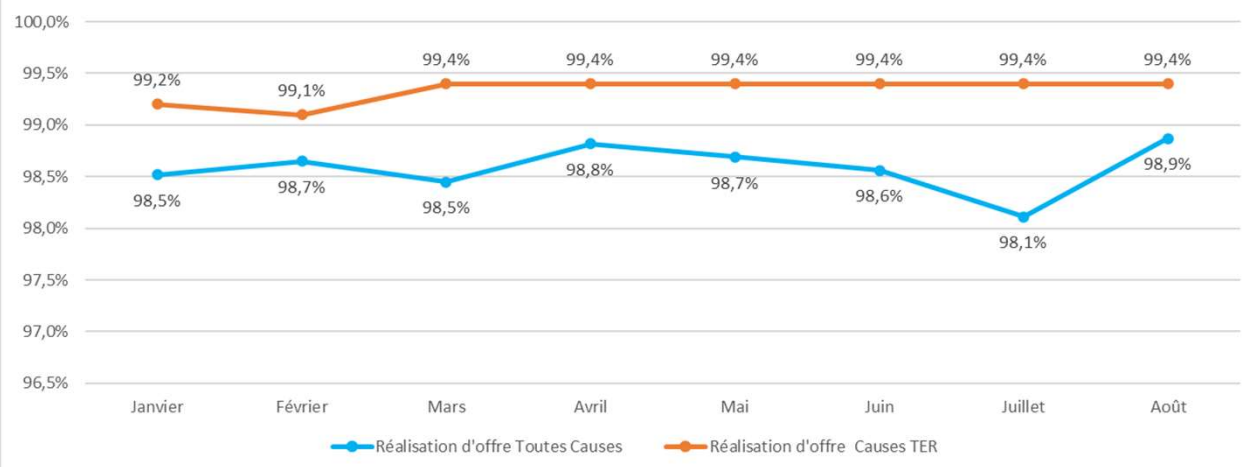
Trains supprimés jour J 2023 - Réseau TER AURA

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (à fin août)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	3 400	2 760	2214	2966	1803	2331	3564	2265

Taux de réalisation opérationnelle de l'offre TER en 2023



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production (Suppressions totales)

A fin août 2023, sur les 1,8% de TKM non réalisés jour J, **2265 trains** ont été supprimés pour cause TER. (vs 2065 trains supprimés à fin août 2022)

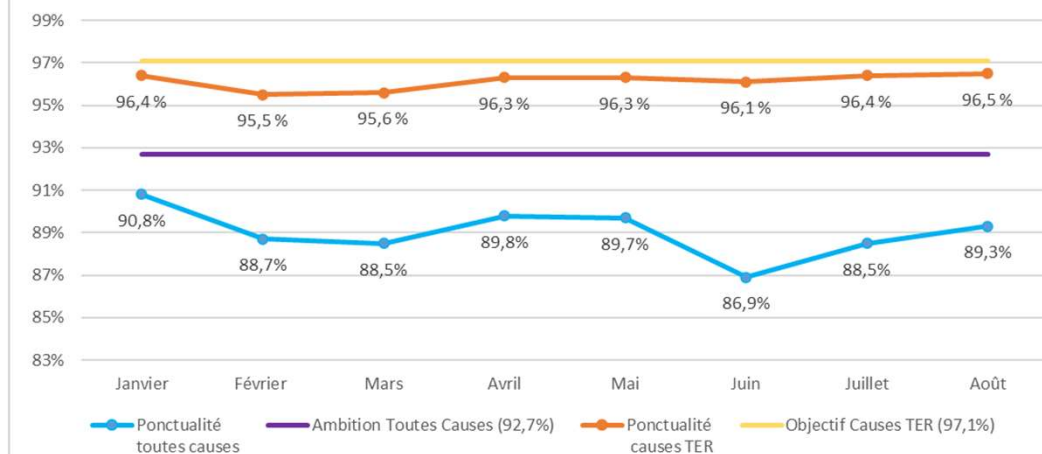
Les suppressions jour J ont été plus importantes en mars et juillet. Les causes TER représentent près de la moitié des suppressions jour J (et le matériel est responsable de plus d'une suppression cause TER sur 2).

En juillet cumul intempéries / défaut matériel et dérangements d'infrastructure.

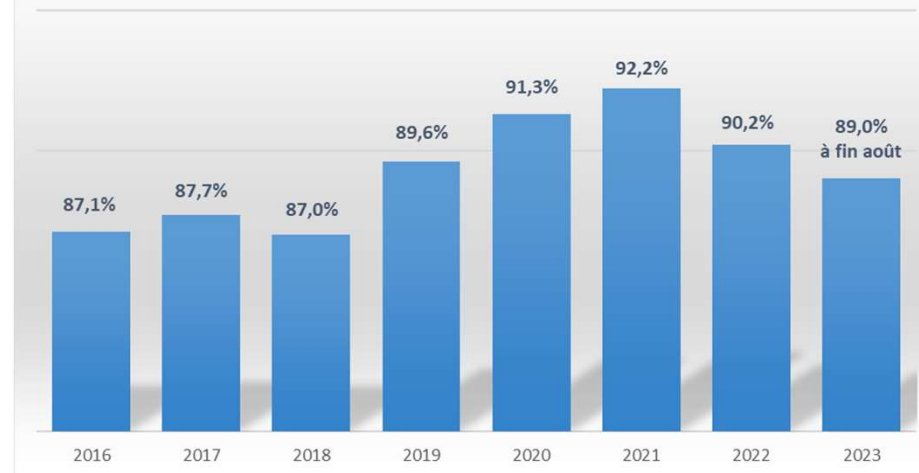
Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 À fin août
Ponctualité tous trains toutes causes	87,1%	87,7% <i>Ambition : 89%</i>	87% <i>Ambition : 90%</i>	89,6% <i>Ambition : 90,5%</i>	91,3% <i>Ambition : 91,3%</i>	92,2% <i>Ambition : 91,6%</i>	90,2% <i>Ambition : 92,7%</i>	89% <i>Ambition : 92,7%</i>
Ponctualité tous trains causes TER	94,3%	94,6% <i>Objectif : 94,7%</i>	94,8% <i>Objectif : 95,4%</i>	96,2% <i>Objectif : 95,6%</i>	97,3% <i>Objectif : 95,9%</i>	97,6% <i>Objectif : 96,2%</i>	96,7% <i>Objectif : 97,1%</i>	96,2% <i>Objectif : 97,1%</i>

Ponctualité à 5'59" réseau TER AURA en 2023
(Tous Trains)



Ponctualité fin de parcours (5'59) Causes TER
périmètre TER - 2016 -2023



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2019 – 2023

Ponctualité fin de parcours Toutes causes par ligne

Ponctualité fin de parcours Toutes causes par ligne 2019 - 2023					
Lignes TER AURA	2019	2020	2021	2022	2023 (à fin août)
Valence - Grenoble	89,3%	91,4%	92,7%	86,6 %	84,8 %
Romans - Valence – Die	75,8%	91,6%	82,8%	73,7 %	84,2 %
Lyon – Valence – Avignon	80,6%	84,4%	86,1%	81,2 %	79,8 %

Moyenne régionale 2023 (à fin août) - réseau TER : 89%

Source : SNCF – PBI Prod AURA

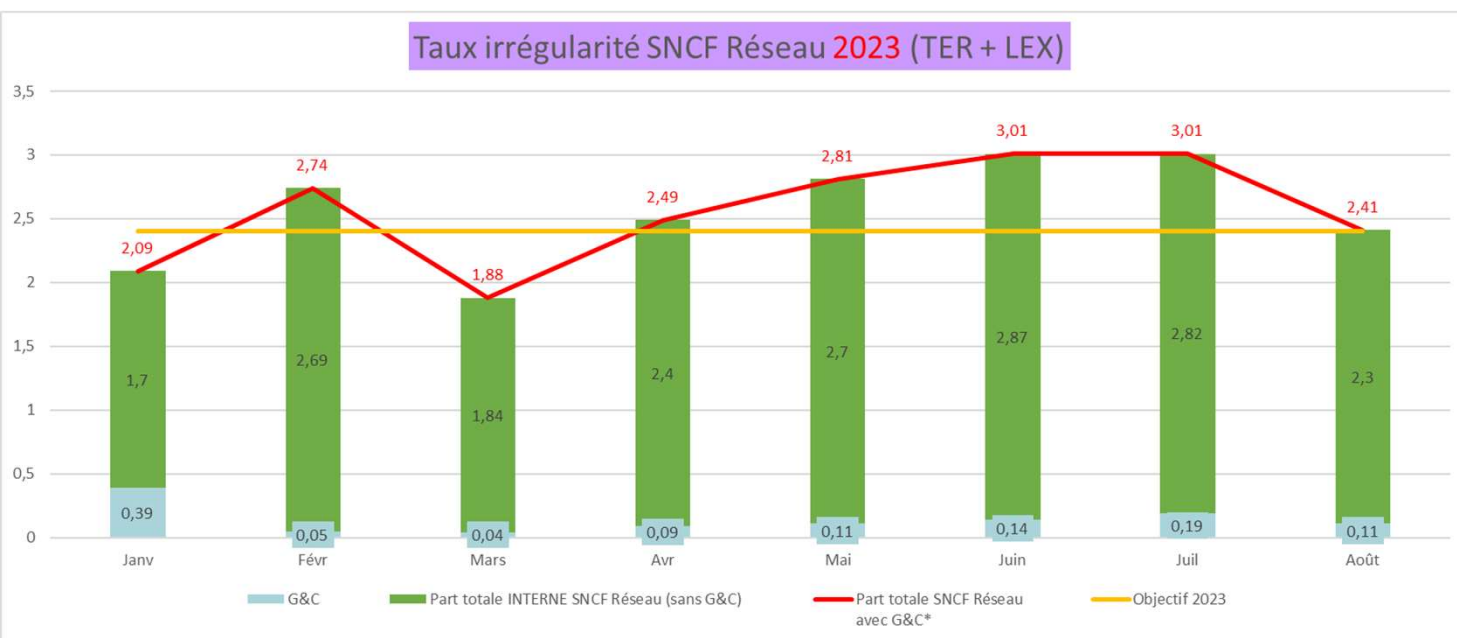
* Pour Romans – Valence – Die : les données ne portent que sur l'aller-retour ferroviaire organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Source : SNCF – PBI Prod AURA

Convention Performance SNCF Réseau - Région



Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau



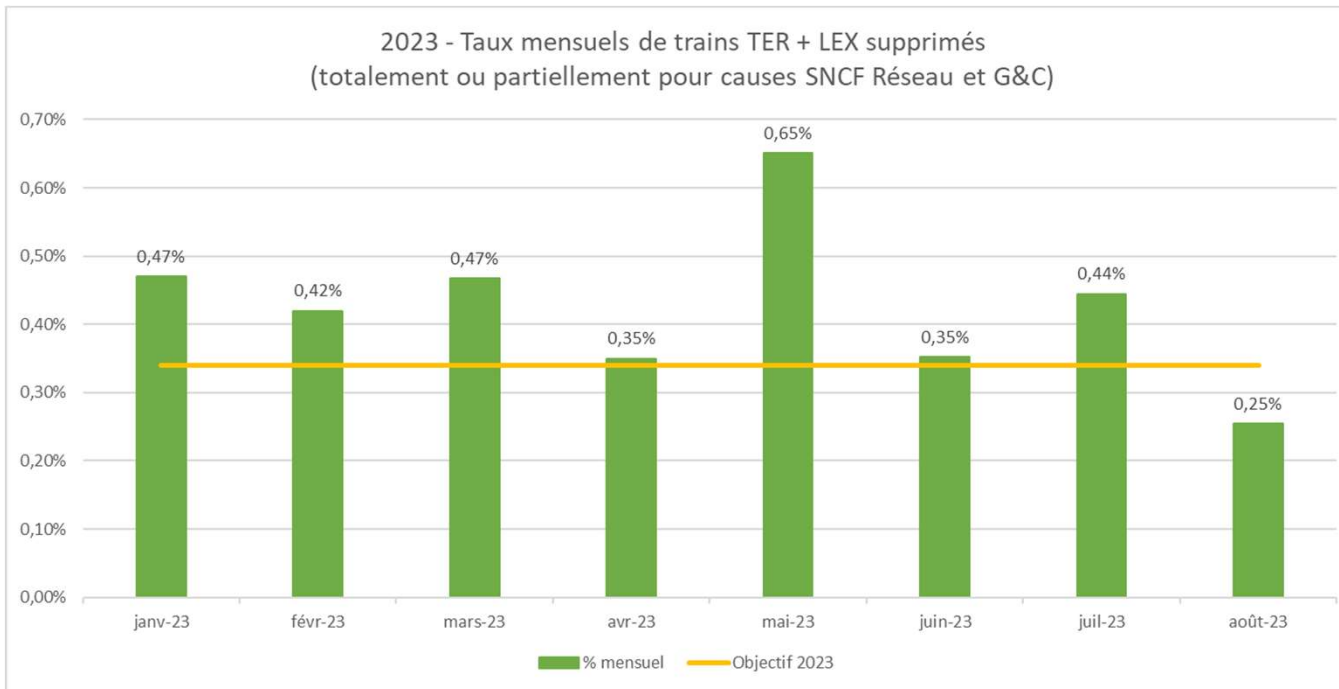
Après un bon premier quadrimestre, les résultats se sont dégradés à partir de mai.

Le résultat à fin août 2023 est de 2,58 pts d'irrégularité pour des causes relevant de SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour un objectif 2023 de 2,4 pts.

Convention Performance SNCF Réseau - Région



Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau



Avenant voté à la Commission permanente du 10 mars 2023 pour intégration de la suppression d'offre

Le résultat à fin août 2023 est de 0.43% de non réalisation d'offre pour des causes relevant de SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour un objectif 2023 de 0.34% (Résultat 2022 : 0,33% / 1377 suppressions)

L'année 2023 comporte un volume de chantiers important.

4-B Matériel roulant et installations de maintenance

Pour rappel : rénovation et modernisation des matériels TER Z23500

Bassin d'exploitation



Un **design repensé** : nouvelle livrée, nouvel intérieur.

Un **plus grand confort à bord** : nouveaux sièges, appuis ischiatiques, ...

De **nouveaux services aux usagers** : emplacements vélos, Système d'information Voyageurs communiquant.

Une **meilleure sécurité** à bord : vidéoprotection avec prédisposition au temps réel.

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

En synthèse :

Des opérations de **maintenance lourde** visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ **20 ans aux matériels**

Le respect des **exigences de sécurité** en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec notamment le **renouvellement des sièges**

Première phase du Programme concernant 83 rames contractualisé depuis 2021, s'élevant à **320 M€ financés à 100% par la Région** (dont 27 rames en CP de mai 2023 pour 100 M€).

Une deuxième phase pour les matériels restant à rénover est engagée sur un parc de 88 rames, en plusieurs tranches optionnelles (pour des réalisations d'ici 2030). Première tranche optionnelle pour 21 rames pour près de 98 M€ début 2024.

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

Motrice Z1 :

Démontage intérieur terminé.

Forte corrosion sous plancher qui nécessite de gros travaux de chaudronnerie (estimation à 10 jours de travaux)

A date :

Reprise travaux chaudronnerie



Remorque Z3 :

Démontage intérieur terminé.

Plancher à remplacer suite à présence d'eau.

A date :

Dépose des organes en toiture en cours.



Motrice Z5 :

Démontage intérieur terminé.

Plancher à remplacer suite à présence d'eau.

A date :

En cours de préparation pour la peinture.

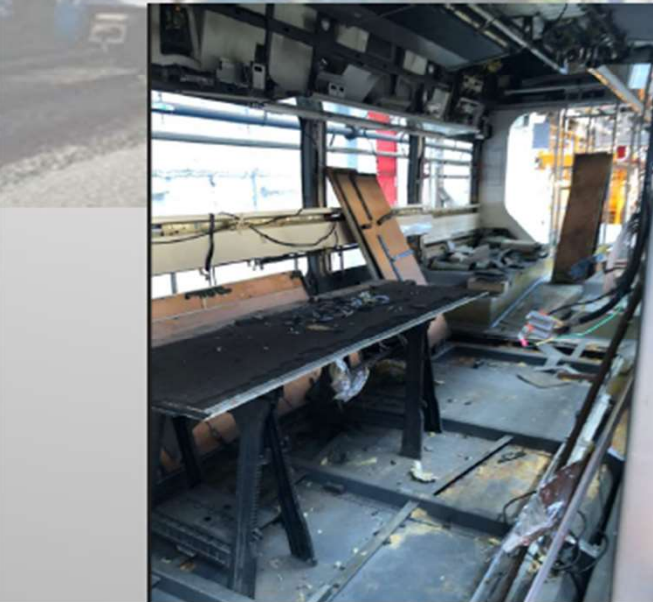


Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

Motrice M1 :
Démontage intérieur terminé.
Démontage des planchers suite à présence d'eau
A date :
En grenaillage



Remorque R1 :
Démontage de l'aménagement intérieur terminé.
A date :
Fin de démontage de la partie électrique



Motrice M2 :
Démontage intérieur terminé.
Planchers démontés.
A date :
En début de grenaillage



Matériel roulant et maintenance

Une période 2024 – 2026 globalement perturbée du fait :

1. Des tensions sur les approvisionnements liés à la crise en Ukraine et certains semi-conducteurs entraînant un retard sur les chaînes de production des industriels et donc un retard de livraison des nouvelles rames commandées en 2019. Livraison en 2024 au lieu de 2023.
2. De la fin d'exploitation anticipée des rames X72500 et Z2 (courant 2022 au lieu de fin 2023).
3. Des opérations de modernisation qui immobilisent des rames.
4. Du retard sur le nouvel atelier de St-Etienne.

La Région a demandé à SNCF TER de trouver des solutions pour compenser ce manque de matériel.

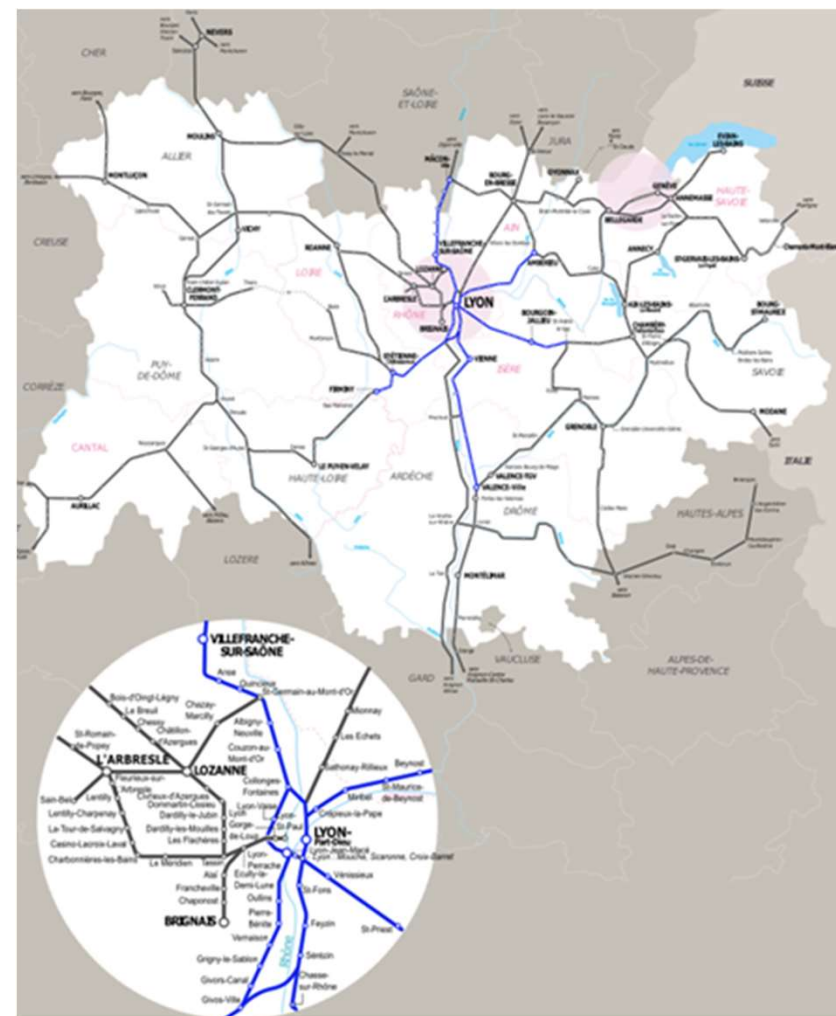
Des matériels ont été transférés à la Région mais pas en nombre suffisants pour permettre d'assurer tout le plan transport du Service annuel 2024.



Objectifs :

- **Accueillir 19 nouvelles rames**
- Prédisposer l'installation à de futures commandes pour **répondre aux hausses de fréquentation** sur l'axe Lyon/Saint-Étienne
 - Permettre une **augmentation d'emport sur Vallée du Rhône / Val-de-Saône** via un jeu de réaffectation de matériel plus capacitaire avec 10 rames exploitées dès septembre 2024 qui descendront jusqu'à Valence (liaison Mâcon-Valence)
- **Améliorer la robustesse d'exploitation**

Livraison : mise en exploitation de l'atelier **initialement prévue en septembre 2023, retardée** du fait de la décision de l'autorité environnementale de soumettre **le projet à analyse d'impact**.
Livraison prévisionnelle mi 2026.



Déploiement des 40+10 Regio2N à compter de septembre 2024

Les projets d'atelier en cours de construction : Saint-Étienne

Des projets en parallèle nécessaires au fonctionnement optimal du futur site :

- **Intégration du futur atelier au RFN** (travaux décomposés en 2 phases, Voie 4 tiroir puis travaux complémentaires) (MOA SNCF-R)
- Réalisation d'un **accès routier** permettant de maintenir l'accès durant la réalisation des travaux de la patinoire (MOA Saint Etienne Métropole)

	Atelier Saint Etienne (périmètre SNCF-V)	Accès routier à l'atelier (périmètre SEM)	Travaux Voie 4 Tiroir (périmètre SNCF-R)	Accès RFN et voies de remisage (périmètre SNCF-R)	TOTAL
Coût* (M€)	42,9	2,5	1,84	34,8	82,0
dont financement Région	24,4	0,625	0,92	25,8	51,7

* Coût des travaux planning initial avant prise en compte des conclusions de l'étude environnementale

Les solutions proposées par SNCF Voyageurs et mises en œuvre par la Région

- **Acquisition d'autorails bimode grande capacité (BGC)** auprès des Régions Centre-Val-de-Loire et Ile-de-France-Mobilités pour un montant de **près de 3M€** ; la Région et SNCF VOYAGEURS veillent aux opportunités qui pourraient apparaître globalement sur le marché de l'occasion, compte tenu du retard de livraison des rames Regio2N et de l'incapacité de maintenir 9 des 19 nouvelles rames à venir dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour pallier la perte de fiabilité du matériel (cible environ 1,5M€ d'ici à 2027)

période 2024 – 2026

Compte tenu des contraintes évoquées ci-avant sur le parc matériel roulant, dans un contexte de hausse de la fréquentation, des réflexions sont menées pour répondre au mieux aux besoins de mobilité.

Les premières analyses montrent qu'il sera probablement nécessaire d'ajuster le plan de transport au service annuel 2024.

Sur le périmètre Vallée du Rhône Sud, l'ajustement pourrait être la substitution par autocar du TER suivant :

N° de train	Origine	Heure départ	Destination	Heure arrivée	Réflexions
886145	Lyon Part-Dieu	22:20	Valence-Ville	23:31	Suppression du lundi au vendredi

4.C Accessibilité

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **51 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 62 % des gares classées prioritaires dans le Schéma de mise en accessibilité des transports régionaux** (35 gares régionales et 16 gares nationales).
- Dernières gares mises en accessibilité : Chambéry, Le Puy, Montluçon, Belleville, Moutiers.
- **128 M€ ont été financés à fin 2023.**
- Réflexion en cours pour la poursuite des aménagements, compte-tenu du fléchage des financements de la Région vers le matériel roulant.
- **Étude en cours pour le déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales :**
Démarche issue des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel (601 k€ financés intégralement par la Région) :
 - 4 visites de gares avec des représentants d'associations,
 - Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer (en cours),
 - Retour prochain vers les membres du groupe de travail pour un partage des solutions envisagées.



L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

ASSISTANCE: ÉVOLUTION DES PRESTATIONS

- Règlement européen « Droits et obligations Voyageurs » (DOV) : un renforcement des droits pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

=> **Plusieurs nouvelles dispositions pour l'assistance** (réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, ...)

Prise en compte effective au 7 juin 2023 (date d'application).

Un exemple: ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT DES ASSISTANCES ET SUBSTITUTIONS SUR RÉSERVATION « ACCÈS TER »

17 gares supplémentaires ont été déployées en 2023 => **Choix d'anticiper le déploiement en lien avec le règlement DOV (initialement prévu sur la durée du Schéma d'accessibilité)**

L'objectif a été atteint: Les 140 gares prévues au schéma bénéficient du service en JUIN 2023

- Volume de prestations croissant : 24 700 prestations en 2021, 31 400 en 2022, 21 200 fin août-2023: tendance aussi observée au niveau national
- Continuité du service Accès TER assuré lors des périodes travaux et expérimentation reconduite à l'été 2023 sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles Accès TER.

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION D'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Constat: Les personnes handicapées disposent de la possibilité de réserver leur prestation d'assistance mais le numéro ou le mail varie selon la gare concernée.

Objectif : offrir un seul et même numéro de téléphone national permettant d'obtenir toutes informations sur l'assistance, et procéder aux réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution.
Horaires d'ouverture: 8h-20h, 7j/7, ligne d'urgence 24h/24, Canal téléphonique ou formulaire en ligne, service d'interprète (Roger Voice).

Avancement: la phase pilote est en cours pour deux périmètres TER. **La plateforme unique de réservation des prestations d'assistance sera mise en service en février 2024 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.**
(Assist'EnGare)

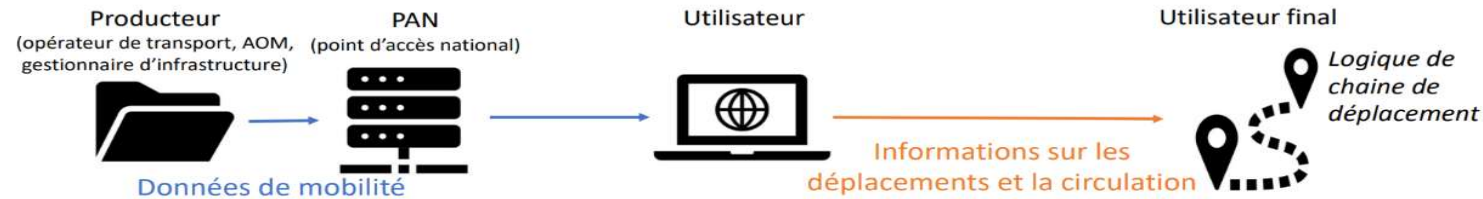
—

4-C Services annuels TER 2024 et 2025
Travaux programmés
Evolutions de dessertes au SA 2024
Perspectives 2025

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

DONNEES D'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS RÉGIONAUX

Prévues par la LOM, la collecte et la mise à disposition des données d'accessibilité des transports concernent les transporteurs, les gestionnaires d'infrastructures et les Autorités Organisatrices de la Mobilité.



À ce titre, la Région a engagé, pour ses transports inter-urbains, la collecte d'un premier jeu de 6 informations décrites dans un nouveau format de données (décret).

Accessible aux personnes en fauteuil roulant,

Accessible sans utiliser d'ascenseur,

Disponibilité de signalétique accessible aux sourds et malentendants,

Disponibilité d'équipements ou aménagements à destination des déficients visuels.

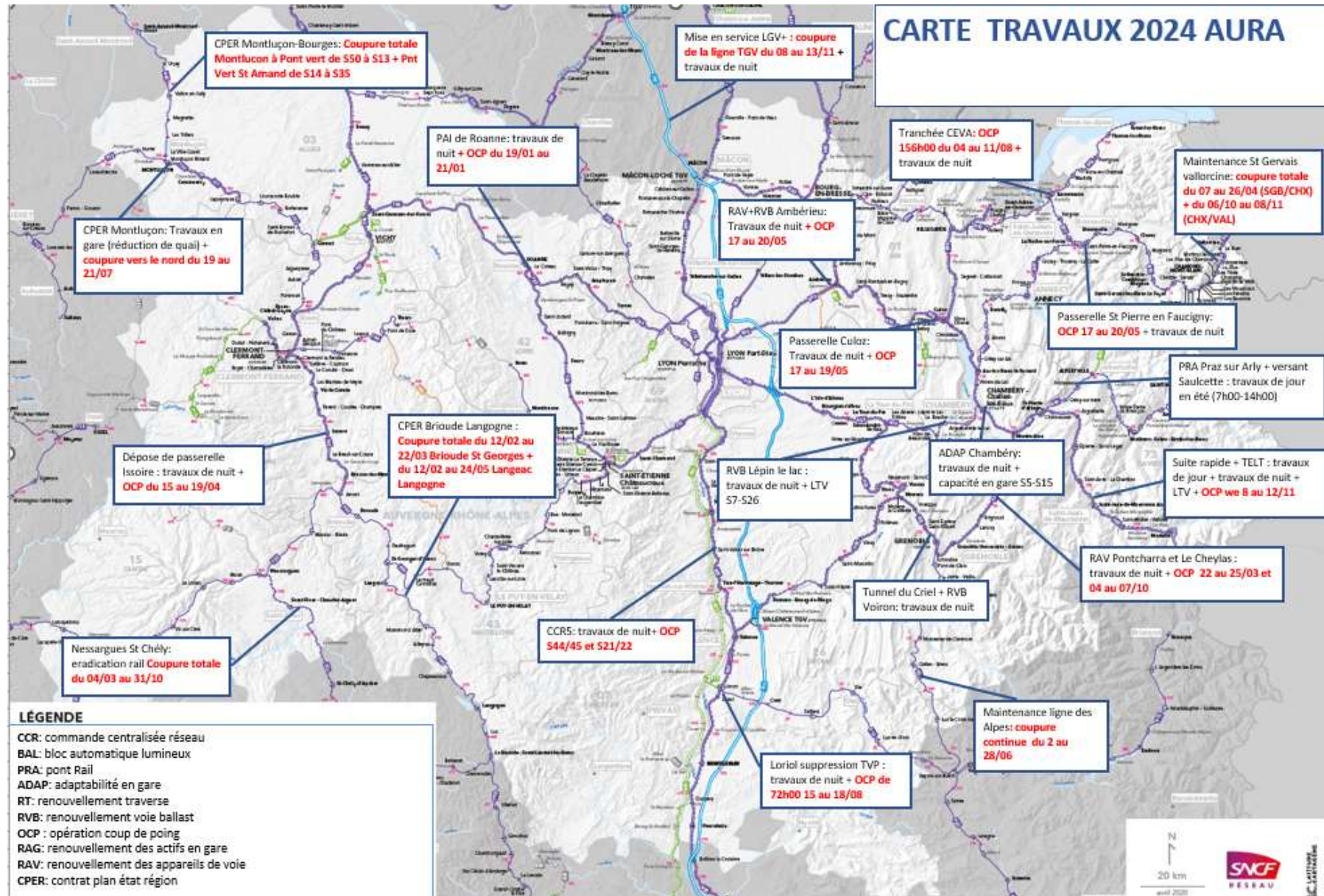
Accessible sans franchir de marche ni d'escalier,

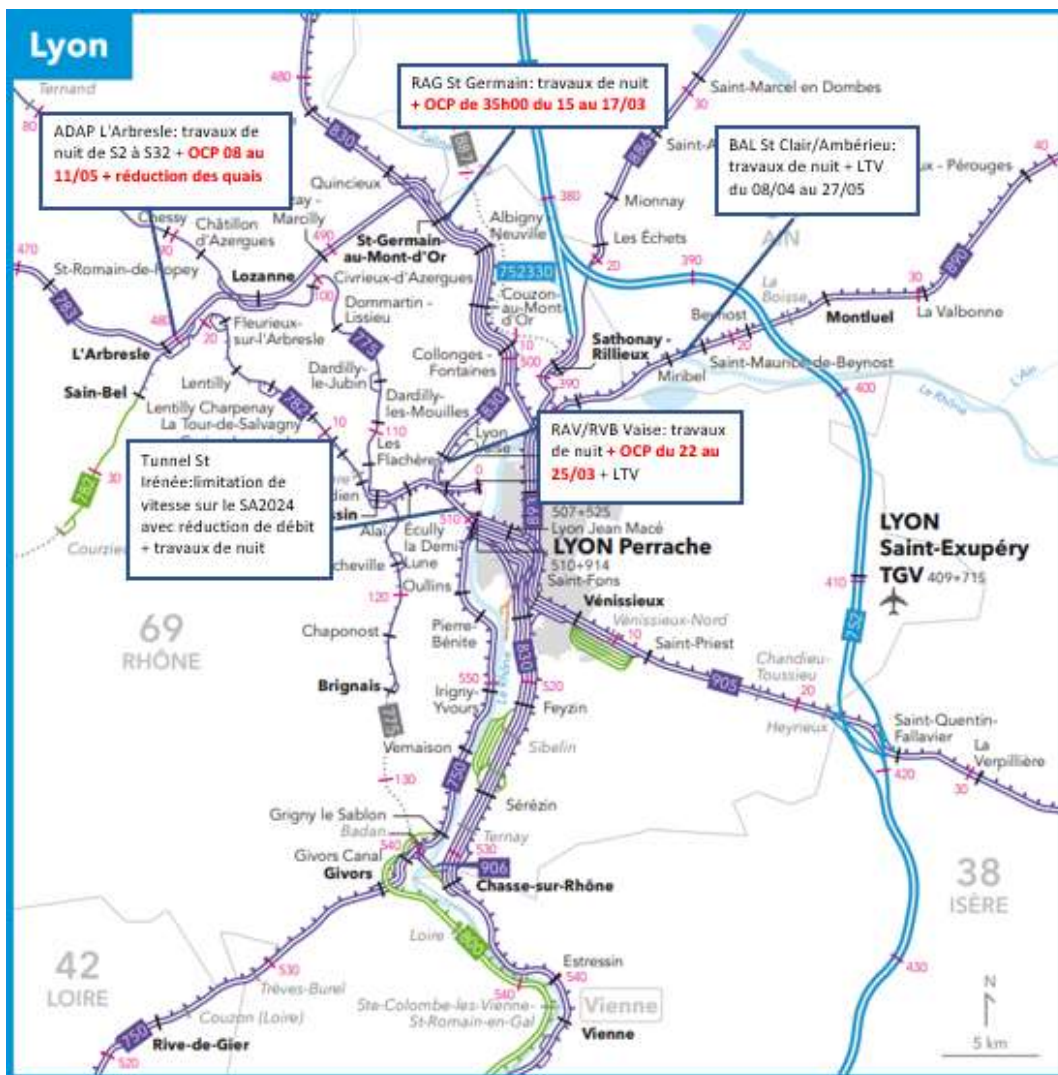
Accessible sans utiliser d'escalator,

Un grand chantier partagé par de nombreux acteurs avec pour objectif de pouvoir délivrer des itinéraires accessibles dans les calculateurs d'itinéraires et applications. Une première étape visée en décembre 2023 pour des premières données publiées sur le site LaRégionVousTransporte.

Travaux programmés SA 2024

CARTE TRAVAUX 2024 AURA



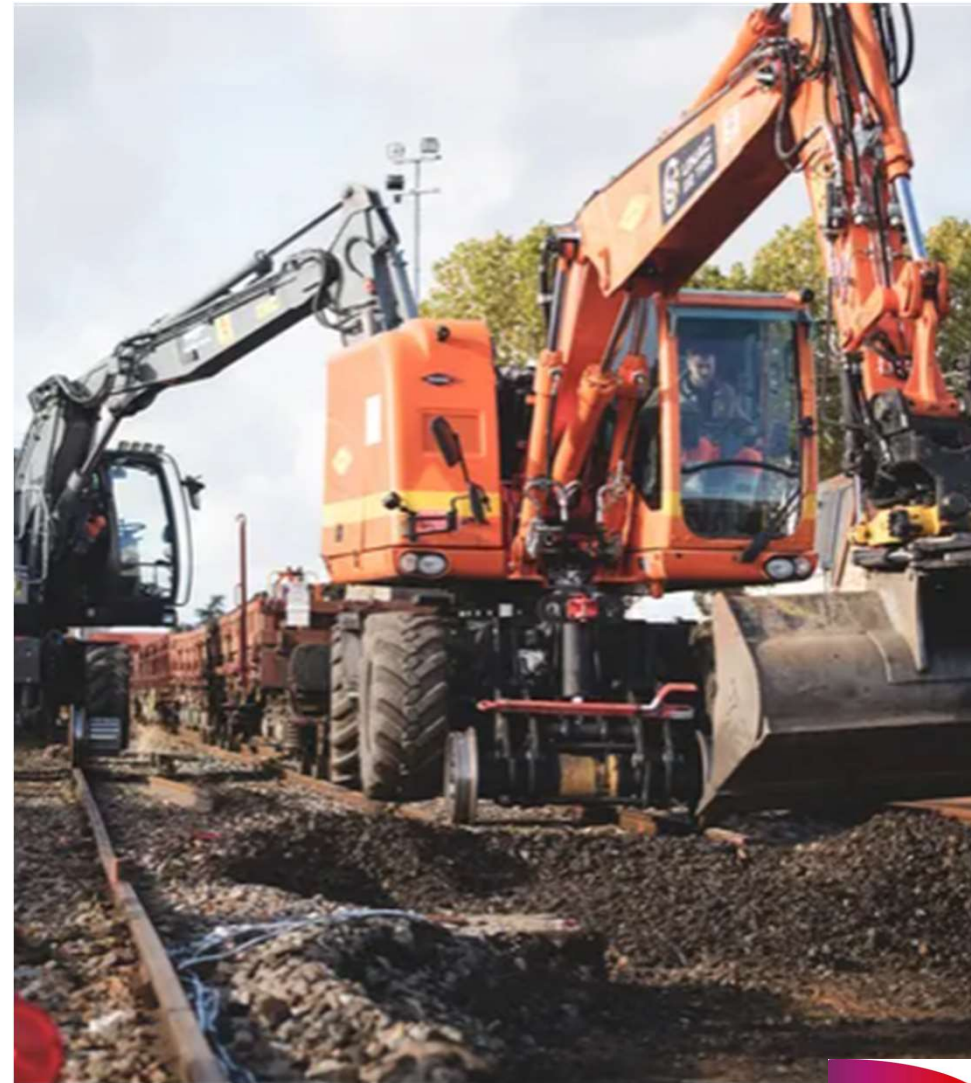


Travaux de moindre impact:

- RVB gare de Bellegarde
- RR St Rambert
- Régé catenaire Meximieux Pérouges
- Pont rail Allinges
- Régé tunnel du Fréjus
- RAV le Cheylas
- RVB St Etienne
- RVB+RAV Livron
- RAV de Chasse
- RAV de St Rambert
- RAV de Vienne
- RAV Feyzin
- RAV de Rives
- RAV Pontcharra sur Breda
- RAV Sibelin
- Abri de quai St Rambert d'Albon
- Création technicentre St Etienne (voie de service)
- Création quai VE Montluel

Zoom travaux sur Vallée du Rhône Sud 2024

- **Commande Centralisée du Réseau étape 5:** travaux de nuit à partir de 21h30 entre Chasse et Pierrelatte
- 2 week-end de coupure :
 - ✓ du 24/05 22h30 au 26/05 14h30 (**St Clair les Roches**)
 - ✓ du 31/10 22h00 au 02/11 22h00 (**Vienne**)
- **Chasse-Vienne-St Rambert d'Albon:** Renouvellement de voies et ballast + Renouvellement appareils de voies (régénération de voies, aiguillage...)
- **Loriol:** Suppression Traversée Voies Piétonnes (travaux de nuit)
 - ✓ limitation de vitesse (2 min entre Loriol et Livron sur trains sans arrêt Loriol)
 - ✓ coupure de 72h00 du 15/08 15h00 au 18/08 15h00
- **Portes-Livron:** Travaux en gare (renouvellement de voies et ballast). Capacité restreinte à l'automne + travaux de nuit.
 - ✓ Limitation de vitesse (2min entre Loriol et Livron sur trains sans arrêt Loriol)
- **Vienne-Valence:** Limitation de vitesse du 24/05 au 07/07 (+5 min)
- **St Rambert d'Albon:** Dépose d'abris de quai du 06/05 au 16/08, travaux de nuit.



SNCF Réseau reste en tension sur les ressources

Contexte

- Marché de l'emploi tendu.
- Evolution de la relation au travail, spécificités des métiers SNCF Réseau
- = engendrent des manques de personnel temporaires, mais durables
- ➔ SNCF mène des actions, conjoncturelles et structurelles, pour amortir et traiter ces difficultés

Actions mises en œuvre

- Volume de recrutements élevé
- Évolution des processus de recrutement et formation
- Attractivité des métiers

Conséquences

- Ressources maintenance et travaux : plannings travaux rigidifiés, difficultés à absorber les aléas.
- Ressources aiguilleurs : risque sur la tenue des postes d'aiguillage,
 - ponctuel : vacances scolaires, périodes d'épidémie ...
 - Longue durée : Bonneville, Marignier, Lamure

POSTULEZ DIRECTEMENT
À NOS OFFRES D'EMPLOI sur
snCF/recrute



- SNCF RESEAU RECRUTE
- Plus de 2900 personnalités en CDI



Les évolutions de service programmées

SA 2024 Les principales évolutions programmées

2024 est une année de stabilisation du plan de transport.
Les évolutions de service sont les suivantes :

- Ajout de services ferroviaires les week-end sur **Lyon/Mâcon et Clermont-Fd/Lyon**
- Création d'un train entre Bellegarde et Annemasse par extension du service **St-Gervais/Annemasse**
- Prolongement d'un AR **Bourges/St-Amand-Montrond jusqu'à Montluçon** à compter de septembre 2024
- Poursuite des services mis en place dès septembre 2023 sur **Clermont-Fd/Gannat et Clermont-Fd/Vichy**
- Création de navettes entre **Aurillac/Neussargues** et de **services en correspondance** avec le train de nuit Paris-Aurillac
- Développement du service estival Viarhona sur la **vallée du Rhône**
- Extension de la périodicité du 4^{ème} AR estival sur **Clermont-Fd/Nîmes**
- Nombreux ajustements d'offre liés aux travaux ou tension du parc matériel notamment sur **l'étoile de Bourg en Bresse, Lyon Genève et Coppet Saint Gervais**.



LEGENDE

- Développement d'offre / Réouverture
- Ajustement

La Région qui agit

SERVICE 2024

- Commande régionale : iso 2023
- Maintien d'une adaptation en lien avec la contrainte matériel
 - Comme en 2023, le train Lyon Part Dieu 22h20 – Valence 23h31 ne circulera que le samedi et dimanche. Un car circulera le vendredi soir au départ de Lyon Part Dieu (desserte LYD – Vienne – Valence ville) - iso 2023
- **En revanche retour des trains suivants supprimés en 2023 pour cause matériel**
 - Lyon Perrache (5h39) - Valence Ville (6h52)
 - Valence Ville (14h32) - Lyon Part Dieu (15h40)

A noter **les trains suivants qui continueront d'être fortement impactés par les travaux**

- Valence ville (21h56) - Lyon Part Dieu (23h16)

Il circulera du LU au SA jusqu'au 03/02 puis tous les samedis.

Lorsqu'il ne circule pas : mise en place d'un car travaux du LU au VE : Valence 21h50 – Vienne 22h45 – Lyon Part Dieu 23h30

- Lyon Part Dieu (21h20) - Valence ville (22h31) => TER 886143

- Un travail technique en cours pour maximiser sa période de circulation. A date, il y a 9 semaines de non circulation. Des solutions ferrées/routières sont toujours à l'étude.

Pour les périodes de non circulation ferrées, une substitution routière sera mise en place avec des cars travaux (omnibus du LU au VE + un direct entre Lyon Part Dieu/Vienne et Valence ville).

Evolutions d'offre SA 2024 - Diois



« Pour le Service Annuel 2024, la Région Sud a passé une commande iso 2023 des sillons Romans – Gap – Briançon.

Correspondances avec les TGV en gare de Valence Ville et Valence TGV assurées (iso 2023).

La fiche horaire 2024 de la ligne est téléchargeable ici : [FH 14 Romans Valence Gap Briancon du 10 décembre 2023 au 14 décembre 2024 V20231120.pdf \(snCF.fr\)](#)

Valence - Grenoble

SERVICE 2024

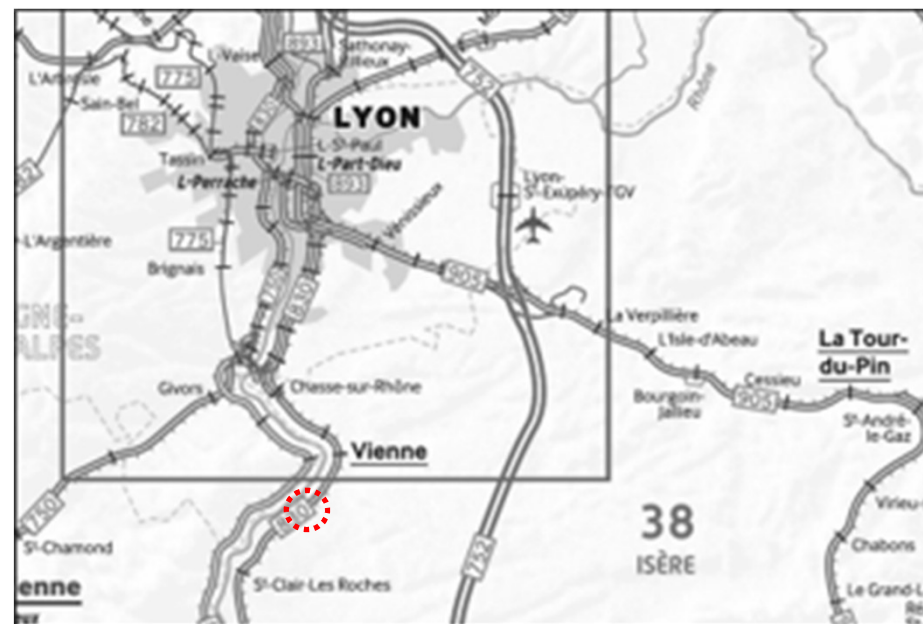
Commande régionale AURA : iso 2023 + un ajustement routier :

- décalage horaire du car 39532 : départ Valence TGV 11h30 au lieu de 11h55 en 2023 pour un cadencement à l'heure vers Grenoble.

4.D. Perspectives

Réouverture de la halte de Reventin-Vaugris

- Etude d'opportunité réalisée sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau (190 K€ financés par la Région)
- Etude de faisabilité en cours de finalisation, sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Gares & Connexions (630 K€ financés par la Région).
- Potentiel de fréquentation à l'horizon 2030 de 1 140 montées descentes.



ETOILE DE VEYNES : BESOINS EN INVESTISSEMENTS PAR BRANCHE

Un ensemble d'études menées sur l'étoile par SNCF Réseau en coordination sur les 2 Régions

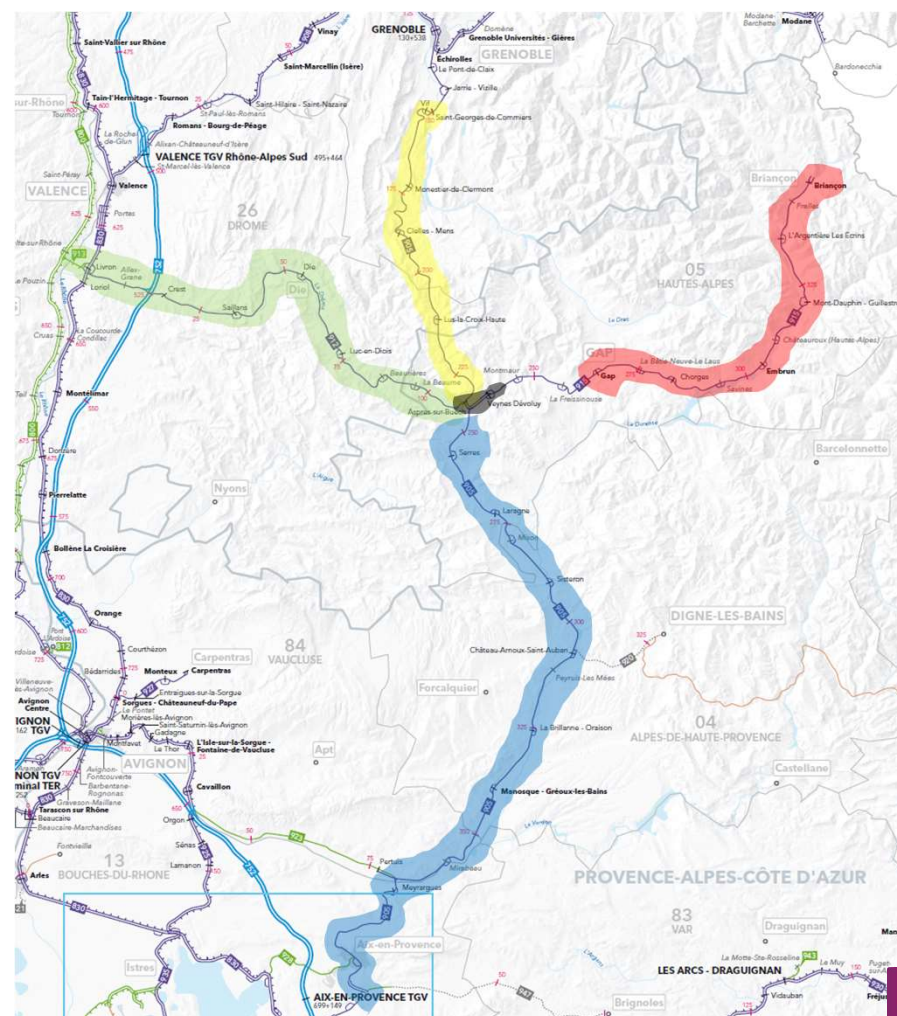
- Vif-Lus(AuRA) : EP trajectoire de régénération post 2025 -> restituée début novembre
- Livron – Aspres (AuRA) : EP trajectoire de régénération post 2026/27 -> restituée T4 2024
- Etudes préliminaires multi-techniques des 4 branches (PACA)
- Etude d'exploitation commune sur l'étoile de Veynes (AuRA + PACA) en cours
- Etude NextRégio Grenoble – Aspres (AuRA)
- Étude d'opportunité scénario NextRégio 3 branches (PACA)

Ces études permettent une première évaluation des besoins d'investissements de régénération sur l'ensemble de l'étoile. Pour la partie Auvergne-Rhône-Alpes,

- Vif-Lus : 90 M€ à horizon 2028/29
- Livron-Beaurrières : 70 M€ à l'horizon 2029/30 (à consolider avec EP en cours)

Poursuite des études pour optimiser le programme d'aménagements / service

Comité de pilotage interrégional le 21 décembre avec la participation des financeurs (Département 05/26/38)



ETUDES PRELIMINAIRES (GRENOBLE) VIF – LUS (AURA)

■ Les conclusions de l'étude préliminaire

- Les travaux à prévoir :
 - 21,8 km de voie ferrée à traiter pour tout ou partie, dans des états fortement dégradés (NB : environ 1/3 de la section considérée),
 - 23 ouvrages d'art à forte technicité à traiter (notamment des remplacements de tabliers métalliques), dont les travaux sont non reportables post 2030 après analyse de risques et cotation,
 - Une quinzaine d'ouvrages d'art également importants, qui eux le permettraient
 - Des travaux de signalisation et de télécommunications, notamment autour des zones de Gares, ainsi que la régénération du système de cantonnement des trains
- Niveaux d'investissements :
 - Des besoins financiers de l'ordre de 90 M€ courants, pour une réalisation à horizon 2028/2029,
 - Des pistes d'optimisations ou d'échelonnement, de l'ordre de 10 M€ (des ouvrages d'art décalables post 2028)
 - Un niveau d'investissement pour une régénération de la ligne et une sauvegarde de l'exploitation à horizon 2028/2030

■ Enjeux

- Un conventionnement de la phase d'études suivante à statuer à court terme, pour être au RDV d'une phase de travaux à l'horizon 2028
- Un niveau d'investissement, pour les travaux de pérennisation de l'exploitation à horizon 2028/30, à envisager en conventionnement durant le timing de ce CPER 2023/27

RENOUVELLEMENT DU PONT DE CONDRIEU – LES ROCHES

2021 - 2022

- Études préliminaires
- Élaboration de scénarios



Juin à décembre 2023

Concertation publique
préalable

2027 -

Travaux



2024 - 2026

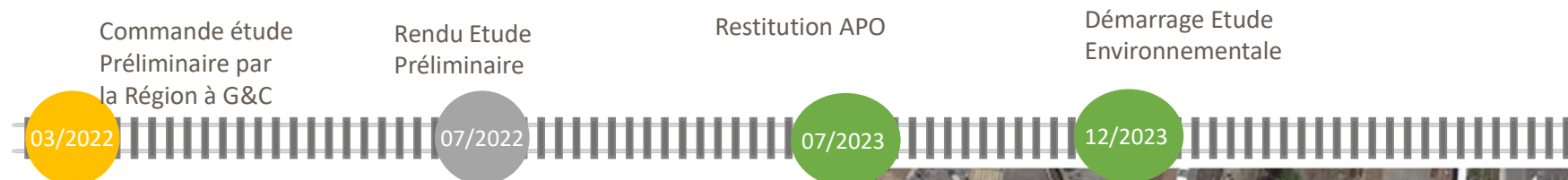
Études
Procédures administratives ,
enquêtes et autorisations



REOUVERTURE DE LA RIVE DROITE AU TRAFIC VOYAGEURS

- La Région Occitanie a mis en service le 29 août une phase anticipée de son projet de réouverture de la Rive Droite entre Nîmes – Avignon – Pont St Esprit.
- A l'automne 2021, la Présidente de la Région Occitanie et le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes se sont accordés pour permettre la prise en charge des voyageurs en gare du Teil sur les trains de la Région Occitanie.
- La Région et l'Etat ont financé des études d'avant-projet projet que SNCF Réseau a restitué en juillet 2023. Le coût des travaux est évalué à 2 M€.
- Par sa décision du 17 juillet 2023 l'Autorité Environnementale demande une étude environnementale dans la continuité de sa décision du 27 février 2023 relative au projet Occitanie. Le délai de réalisation est compris entre 18 et 24 mois.
- L'Assemblée Plénière de la Région des 29 et 30 juin a délibéré un vœu demandant à l'Etat et SNCF Réseau de former un recours contre la décision environnementale ou d'en neutraliser l'effet négatif.
- SNCF Réseau et SNCF Gares&Connexion ont informé la Région
 - de l'organisation synchrone des études environnementales avec Occitanie avec un besoin de financement.
 - de besoin d'études sécurisation des franchissements sont à mener sur les passages à niveaux sur la section comprise entre Pont St-Esprit et Le Teil.

PROJET DE RÉOUVERTURE DE LIGNE AUX VOYAGEURS PONT ST ESPRIT - LE TEIL



En synthèse le programme des travaux :

- Aménagement de l'accès au quai rue du 11 novembre
- Aménagement de la sortie de la gare côté Bâtiment Voyageur
- Création d'un quai modulaire côté Bâtiment Voyageur
- Mise aux normes de l'éclairage et équipement des quais (mobilier, info voyageur...)



ESTIMATION MONTANT DES TRAVAUX : 2 000 000 €





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



5. Actualités et autres actions régionales



PROJET DE RÉOUVERTURE DE LIGNE AUX VOYAGEURS PONT ST ESPRIT - LE TEIL

REOUVERTURE LIGNE et PASSAGES A NIVEAU

Le système de gestion de la sécurité de SNCF RESEAU, et son agrément par l'EPSF, impose lors de la réouverture d'une ligne aux voyageurs, des études et travaux de sécurisation des passages à niveau afin de rester au même niveau de sécurité.

Un passage à niveau situé à Pont St Esprit nécessiterait des travaux, pour permettre l'arrivée de trains avec voyageurs sur le tronçon Pont St Esprit - le Teil. Une étude préliminaire est à engager pour définir les aménagements nécessaires pour le PN

L'actualisation de la méthodologie d'analyse des risques nécessite de réaliser un complément d'étude sur la section Pont St-Esprit – Le Teil

ETUDE IMPACT ENVIRONNEMENTALE

SNCF Réseau Occitanie engage les études environnementales en décembre 2023 avec un volet relatif à la section Le Teil – Pont St Esprit en coordination avec SNCF Réseau Auvergne Rhône –Alpes

CALENDRIER

Les conséquences planning et les éventuelles conséquences sur le programme de réouverture au trafic voyageurs entre Pont-St Esprit jusqu'au Teil sont en cours d'instruction, en interaction avec la Région Occitanie. La réouverture ne peut s'envisager avant 2026.

A mettre à JOUR par G&C +
SNCF Réseau

7 -
6

Zoom travaux sur VDRS:

Programme Gares & Connexions 2024 :

RAG St RAMBERT : abris en dur, enrobés de quai, éclairage

LORIOLE : suppression de TVP par un ouvrage dénivelé ; rallongement de quai, réhaussement de quai

VALENCE TGV :

Valence Ville : projet Région de sûreté de la gare ; bornes appel urgence et rénovation passage sous terrain

VLENNE : rénovation facade de BV

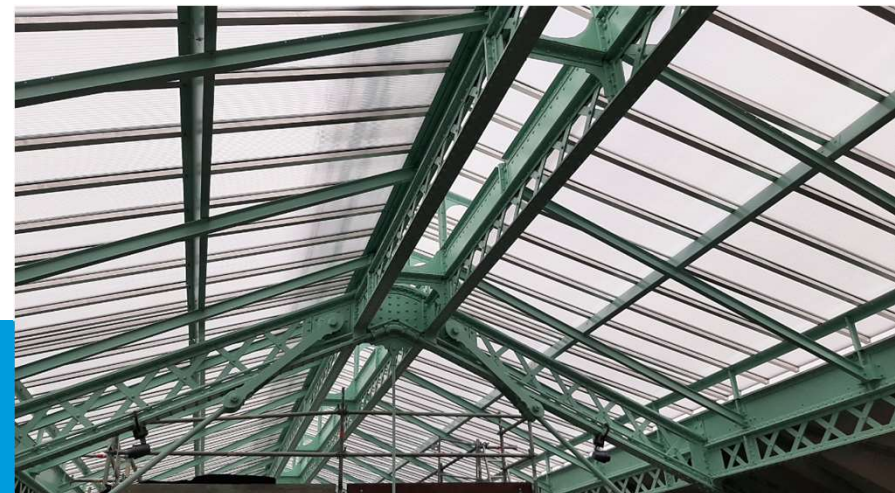
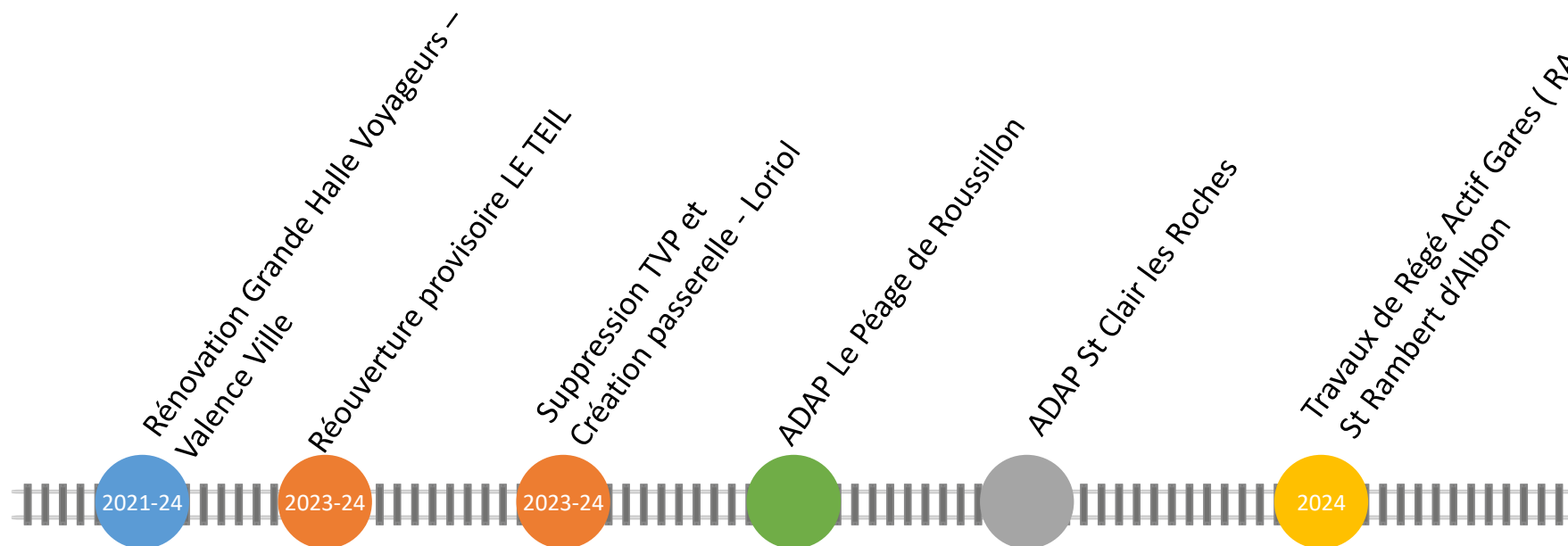
TAIN et ST VALLIER : opérations Place de la Gare

Programmes régionaux et nationaux:

- Loi LOM consignes à vélo
- Remplacement écrans Information Voyageur
- Balises sonores



PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C



5.A Transports interurbains



CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

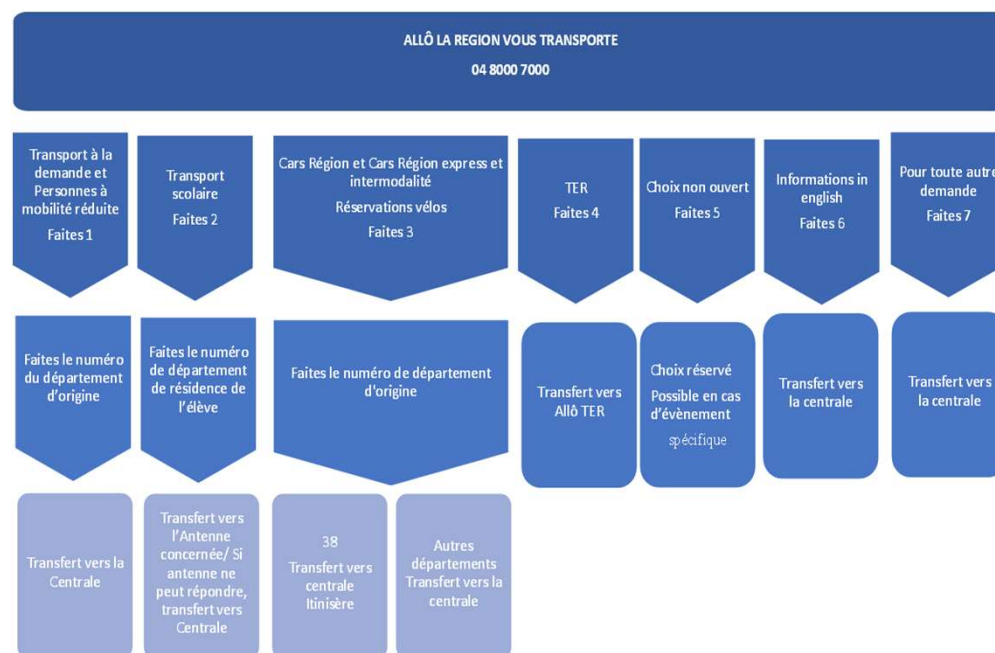
Depuis l'été 2023 grâce à un numéro unique 04 8000 7000 accessible du lundi au samedi de 8h à 19h:

- Possibilité de réserver un transport à la demande sur chaque département repris (sf 03 26 42 et 38)
- Information sur les transports Interurbains
- Information sur les TER
- Information en Anglais

Un déploiement progressif avec l'intégration des centrales d'appel départementales encore existantes :

- TAD 03 et cars Région express en décembre 2023
- TAD 26 en janvier 2024
- CC du Cantal + CC Coline Communauté Printemps 2024
- **Intégration de la fonction Transport scolaire en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024
- TAD 38 en avril 2026

Un serveur Vocal Interactif:

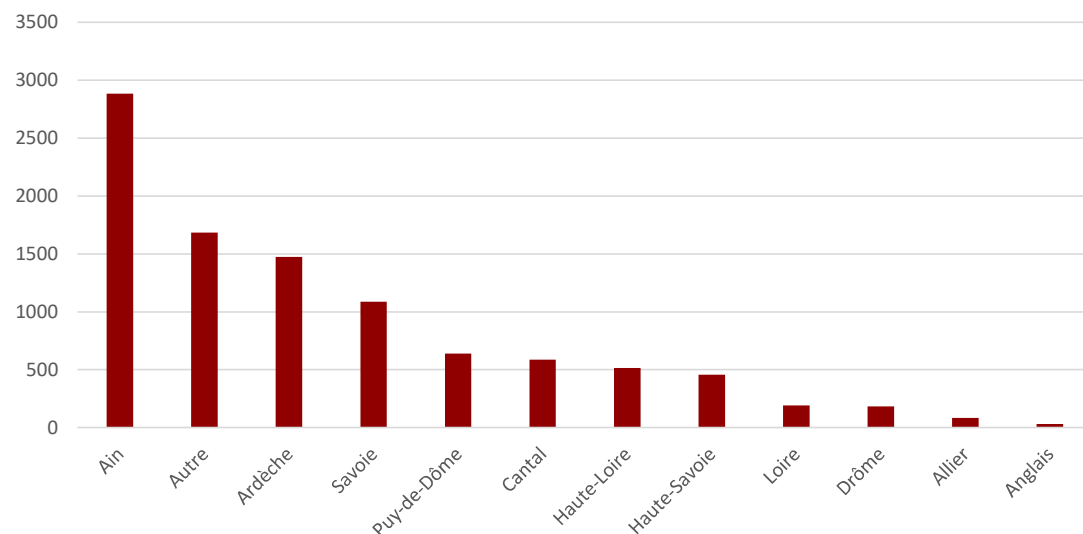


Allo, La Région vous transporte

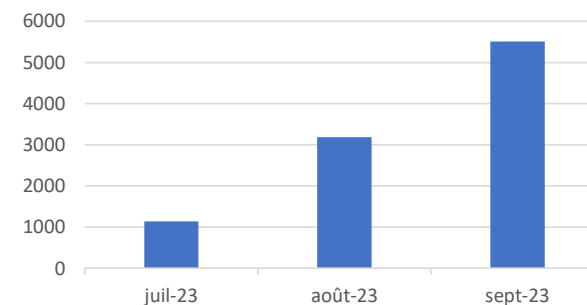
Quelques données depuis le démarrage du contrat

9840 appels traités au 30/09/23

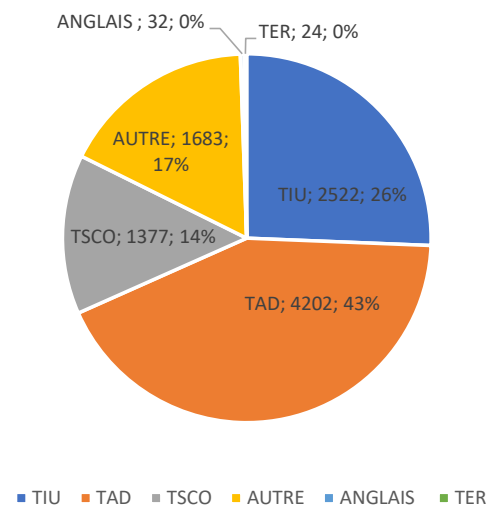
Appels traités par antenne



Nombre d'appels traités par mois



Appels traités par activité



DRÔME

Vallée de la Drôme ; évolutions depuis janvier 2022 :

➤ Nouvelle fiche horaire D24-D28 unique à la demande des usagers ; en avez-vous des retours ?

Offre vers Valence TGV :

- Nouvelle offre en transport à la demande vers Valence-TGV au départ de Tain et Tournon depuis septembre 2022
- Nouvelle offre entre Valence TGV et la vallée de la Drôme en TAD (à la demande) depuis Livron-Loriol-Allex-Grâne ; Saou-Bourdeaux et Saillans pour augmenter le service à cout constant
- Création d'1AR en correspondance avec la ligne D5 pour le Royans

Ligne D36 / X71 Nyons-Montélimar :

Repositionnement de 2 services Cars Région Express X71 (qui étaient à moins de 30 min de services D36) pour offrir une meilleure répartition de la desserte entre Montélimar et Nyons dans la journée et maintenir la corres avec les 3 A/R TGV à Montélimar.

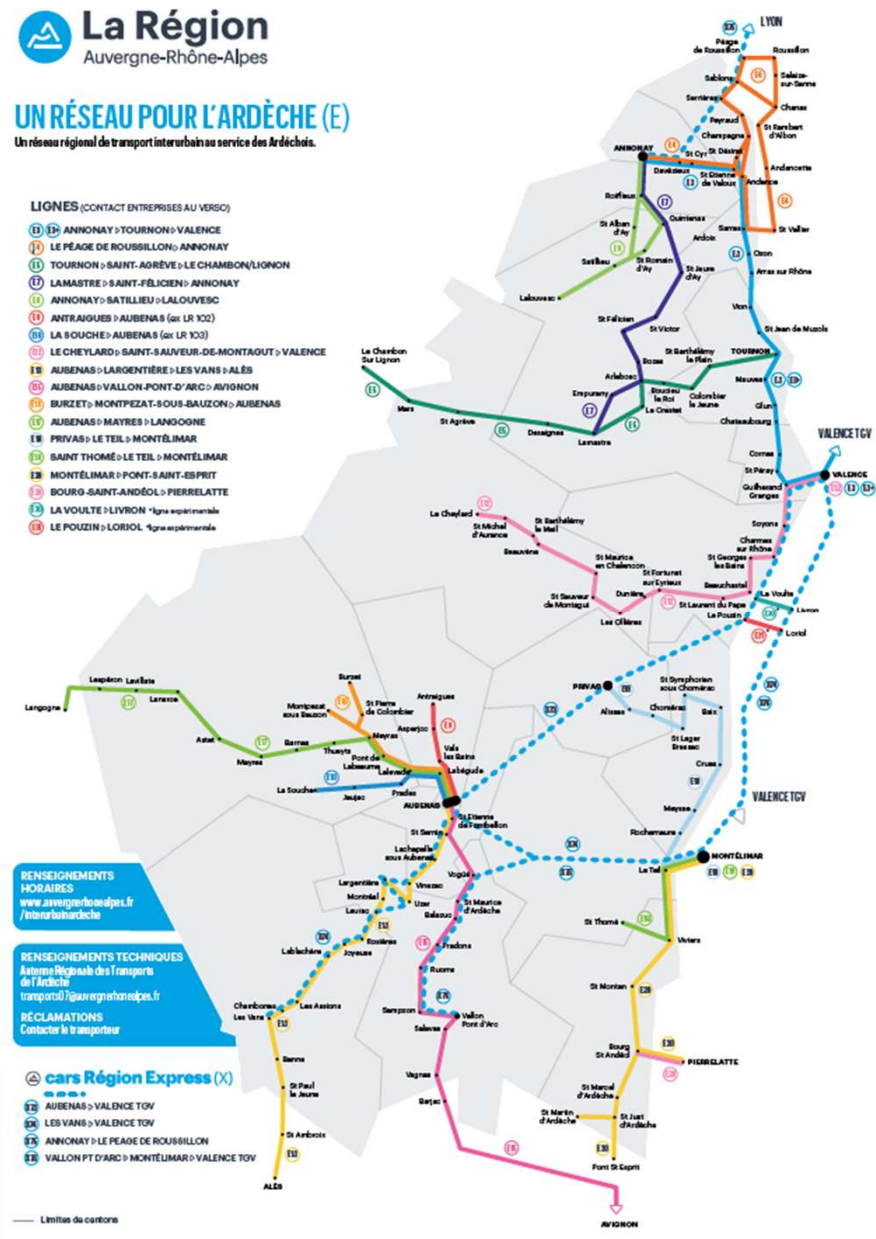
=> La correspondance avec le TGV sera offerte par les 2 services Cars Région D36 (horaires et conservés pour usagers scolaires), non commercialisés dans le réseau SNCF.

RÉSEAU DE L'ARDÈCHE ET CARS EXPRESS RÉGIONAUX

Rentrée 2022-2023 : Reconduction des offres actuelles

- Ligne 73 Aubenas-Privas-Valence TGV
- Ligne 74 Aubenas-Montélimar-Valence TGV :
- Ligne 75 Lyon-Annonay
- Ligne 76 Vallon Pont d'Arc – Montélimar – Valence TGV : Départ Vallon avancé de 14h10 à 13h05 pour corres TGV Montélimar (Paris et Miramas) et Valence TGV (Paris et Lyon) en déc 2024.
- Ouverture de la boutique T'CAP à Privas (début juillet) pour vente des titres commerciaux des lignes E et X73

Travaux Pont-canal du Teil (fermeture voie Ardèche-> Drôme jusqu'en 2025) : la Région a obtenu un alternat pour les cars. Le pont sera fermé 1 mois fin 2024, imposant détour par Rochemaure dans les deux sens.



5.C Aménagements dans les gares

TRAVAUX RECENTS OU EN COURS

Réaménagement des abords de la gare de Crest

- Coût : 600 k€ (dont 300 k€ Région)
- *Travaux : 2024-2025*



Extension du PIMMS de Donzère (Point Information Médiation Multiservices) Tiers-lieu d'inclusion numérique et de médiation sociale)

- Coût : 586 K€ dont 112,5 K€ Région
- *inauguré le 5 octobre 2023*



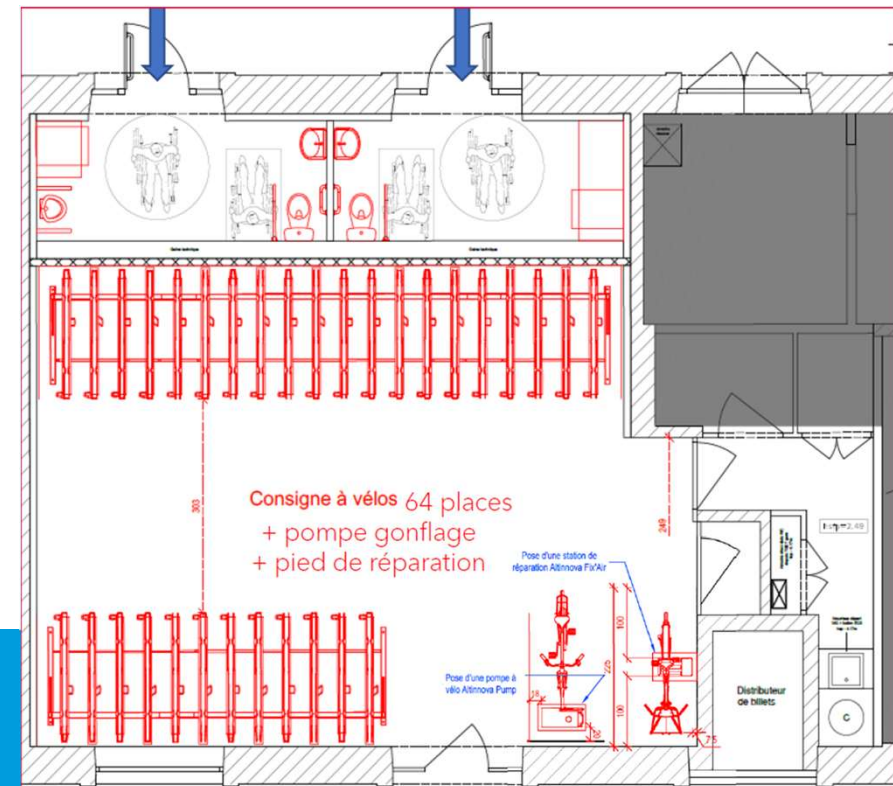
LE STATIONNEMENT DES VÉLOS EN GARE

Consigne à vélos en gare de Vienne

- Une occupation théorique importante (taux d'abonnement de 107 %)
- 8 places en consignes individuelles supplémentaires d'ici fin 2023 ; 8 places également disponibles dans le parking EFFIA (25€/an)
- Site à potentiel dans le cadre de la feuille de route et du déploiement de 5000 places vélo supplémentaires.

Nouvelle consigne à vélos en gare de Valence Ville

- 64 places vélo supplémentaires aménagées pour répondre aux objectifs de la Loi LOM
- Construite à l'intérieur du bâtiment gare en réduisant la taille des toilettes
- *Livraison février 2024*



5.D Tarification

CHALLENGE MOBILITÉ (13E ÉDITION) : JEUDI 1^{ER} JUIN 2023

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

2895 établissements inscrits et 468 000 salariés sensibilisés en 2023 !

**Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !**

Bilan de la 13^e édition (1^{er} juin 2023) : une édition de tous les records !

- 58 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 895 établissements inscrits
- 468 000 salariés sensibilisés
- 97 000 salariés participants
- 1 434 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 71 tonnes équivalent CO2 économisées



**Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux
de transport et de services de mobilité le 1^{er} juin !**

Bilan dispositif « TER cyclo » printemps-été 2023

Les samedis, dimanches et jours fériés

Pour les week-ends de l'ascension (18, 20 et 21 mai), de Pentecôte (27, 28 et 29 mai), puis pour tous les week-ends du 17 juin au 10 septembre

- **Réservation obligatoire et gratuite** (sauf pour les titulaires d'un abonnement TER) de la place vélo sur tous les trains TER interrégionaux départ ou terminus Lyon (Marseille – Lyon – Marseille et Avignon – Lyon – Avignon) soit 24 trains par jour concerné (tous sens confondus).
- Cette **réservation est disponible** (en ligne uniquement) depuis le 28/04 sur les deux sites TER Auvergne-Rhône-Alpes et Sud PACA.
- Parmi ces 24 trains, 10 TER avec :
 - **Augmentation des capacités d'emport des vélos** (Marseille – Lyon – Marseille, + 12 places, Avignon – Lyon – Avignon, +15 places)
 - **Accompagnement par deux personnels dédiés** à l'aide à la montée, stationnement à bord et descente et information des voyageurs
 - Un arrêt supplémentaire en gare du Péage de Roussillon sur le train TER cyclo au départ d'Avignon à 17h25



CALENDRIERS INDICATIFS DES HEURES D'AFFLUENCE

MARSEILLE > AVIGNON > LYON

HEURES DE DÉPART	5h	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h et +
LUNDI À VENDREDI																	
SAMEDI																	
DIMANCHE JOUR FÉRIÉ																	

- AFFLUENCE MODÉRÉE**
Des places vélos sont généralement disponibles.
- FORTE AFFLUENCE**
Les places vélos risquent d'être non disponibles.
- TRÈS FORTE AFFLUENCE**
En dehors des trains avec réservation, vous risquez de ne pas pouvoir monter à bord.

LYON > AVIGNON > MARSEILLE

HEURES DE DÉPART	5h	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h et +
LUNDI À VENDREDI																	
SAMEDI																	
DIMANCHE JOUR FÉRIÉ																	

HORAIRES INDICATIFS DES TER CYCLO (RÉSERVATION GRATUITE ET OBLIGATOIRE)

GARES	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM
PARTICULARITÉS																	
MARSEILLE ST-CHARLES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VITROLLES AÉROPORT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MIRAMAS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-MARTIN DE CRAU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AVIGNON CENTRE	05:34	06:11	07:08	08:11	12:11	14:12	16:17	17:07	17:25	17:25	18:12	19:25					
BOULEVARD CHATELAIN	05:41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BOULEVARD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COURTILHON	05:48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ORANGE	05:55	06:27	07:31	08:27	12:27	14:28	16:33	17:27	17:48	17:48	18:28	19:54					
BOULEVARD LA CROIXIERE	06:06	06:39	07:43	08:39	12:39	14:40	16:44	17:38	18:01	18:01	18:40	20:06					
PIERRELATTE	06:14	06:47	07:51	08:47	12:47	14:48	16:52	17:46	18:11	18:11	18:48	20:14					
DOZÈRE	06:21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONTELMAR	06:30	07:01	08:07	09:00	13:01	15:01	17:05	18:01	18:31	18:31	19:01	20:29					
LYON	06:44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VALENCE VILLE	07:00	07:23	08:34	09:21	13:22	15:22	17:25	18:29	18:53	18:53	19:22	20:55					
TAIN CHARENTAIS	07:17	07:36	08:47	09:35	13:36	15:35	17:39	18:44	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-VALENTIN-SUR-ROUSSILLON	07:26	07:46	08:56	09:45	13:46	15:45	17:48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LE PÉAGE DE ROUSSILLON	07:43	08:04	09:12	10:03	14:04	16:04	18:06	19:06	19:27	19:33	20:04	21:30					
ST-VALENTIN-SUR-ROUSSILLON	07:49	08:11	09:19	10:11	14:11	16:11	18:12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIENNE	07:58	08:20	09:27	10:20	14:21	16:21	18:21	19:20	19:42	19:49	20:20	21:42					
LYON PERRACHE	08:19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LYON PART DIEU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

ACCÈS VÉLO GARANTI
Avec TER CYCLO Plus de 20 trains TER par jour accueillent vos vélos sur réservation gratuite et obligatoire. Service proposé sur les trains Lyon <-> Marseille ou Lyon <-> Avignon, dans les deux sens les 18, 20, 21, 27, 28, 29 mai 2023 ainsi que les samedis, dimanches et fêtes du 17 juin au 10 septembre 2023.



GARES	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM	SAM
PARTICULARITÉS																	
LYON PERRACHE	07:20	09:20	10:20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIENNE	07:40	09:40	10:39	12:11	12:40	13:40	15:40	16:38	17:39	18:00	18:40	19:40					
ST-VALENTIN-SUR-ROUSSILLON	07:48	09:48	10:47	12:19	12:48	13:49	15:49	16:47	17:48	18:08	18:48	19:48					
LE PÉAGE DE ROUSSILLON	07:56	09:56	10:53	12:23	12:56	13:56	15:56	16:54	17:55	18:14	18:55	19:55					
ST-VALENTIN-SUR-ROUSSILLON	08:15	10:13	11:10	-	13:15	14:14	16:11	17:09	18:14	18:31	19:11	20:12					
TAIN CHARENTAIS	08:25	10:23	11:19	-	13:25	14:23	16:20	17:19	18:24	18:40	19:21	20:22					
VIENNE	08:35	10:34	11:29	12:51	13:35	14:32	16:31	17:31	18:35	18:51	19:31	20:32					
LYON	-	-	-	11:41	-	-	14:46	-	17:42	-	19:16	19:44	-				
LYON	-	-	-	11:44	-	-	14:50	-	17:46	-	19:20	19:47	-				
MONTELMAR	09:00	10:59	11:58	13:15	14:00	15:02	17:05	17:59	19:00	19:34	20:01	20:58					
DOZÈRE	-	-	-	12:06	13:24	-	15:11	-	18:08	-	19:43	20:09	21:07				
PIERRELATTE	09:13	11:12	12:12	13:30	14:13	15:17	17:17	18:14	19:13	19:49	20:15	21:13					
BOULEVARD LA CROIXIERE	09:20	11:18	12:19	13:37	14:20	15:23	17:23	18:22	19:22	19:56	20:22	21:19					
ORANGE	09:32	11:30	12:30	13:48	14:32	15:32	17:34	18:34	19:34	20:07	20:32	21:30					
COURTILHON	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BOULEVARD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BOULEVARD CHATELAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AVIGNON CENTRE	09:50	11:47	12:49	14:06	14:49	15:52	17:56	18:52	19:49	20:34	20:48	21:49					
AVIGNON	10:12	-	-	-	15:10	-	-	-	20:10	-	-	-					
ST-MARTIN DE CRAU	10:23	-	-	-	15:20	-	-	-	20:21	-	-	-					
MIRAMAS	10:34	-	-	-	15:33	-	-	-	20:33	-	-	-					
VITROLLES AÉROPORT	10:52	-	-	-	15:53	-	-	-	20:51	-	-	-					
MARSEILLE ST-CHARLES	11:15	-	-	-	16:12	-	-	-	21:07	-	-	-					

1 Circule aussi les 18 mai et 14 juillet
2 Circule aussi les 21, 28 mai et à partir du 25 juin
3 Circule les samedis et fêtes du 18 au 29 mai et à partir du 17 juin (+ le 18 juin)

Présence de personnel d'aide à l'embarquement vélo et renfort de capacité

VIARHONA
EN VALLÉE DU RHÔNE
AVEC TER



Au total, réservation obligatoire et gratuite sur 697 circulations et 13500 places vélos sous réservation sur la période.

Dont 10 TER (9 en 2022) avec renfort de capacité et accompagnement, soit 34 jours de circulation (28 en 2022), 340 circulations (252 en 2022), portant l'effort à 6000 places vélos supplémentaires (3200 en 2022)

7892 réservations en 2023 !
Satisfaction voyageurs très élevée et principe de réservation apprécié et sécurisant
Baisse significative des problèmes d'emport vélo
Reconduction envisagée en 2024

Les financeurs et partenaires



HAUSSE TARIFAIRE

Au 1er janvier 2024, sera appliquée une hausse tarifaire de + 4,9 %

Augmentation annuelle indexée sur l'indice des prix à la consommation à M-4 de l'entrée en vigueur (source INSEE)

OD	Distance	Prix 2023 (plein tarif)	Prix 2024 (plein tarif)
Valence - Montélimar	45 km	10,40 €	10,90 €
Saint Rambert d'Albon – Valence	44 km	10,30 €	10,70 €
Valence - Romans	20 km	5,20 €	5,40 €
Lyon- Valence	105 km	20,90 €	21,9 €

5.E Autres actualités régionales

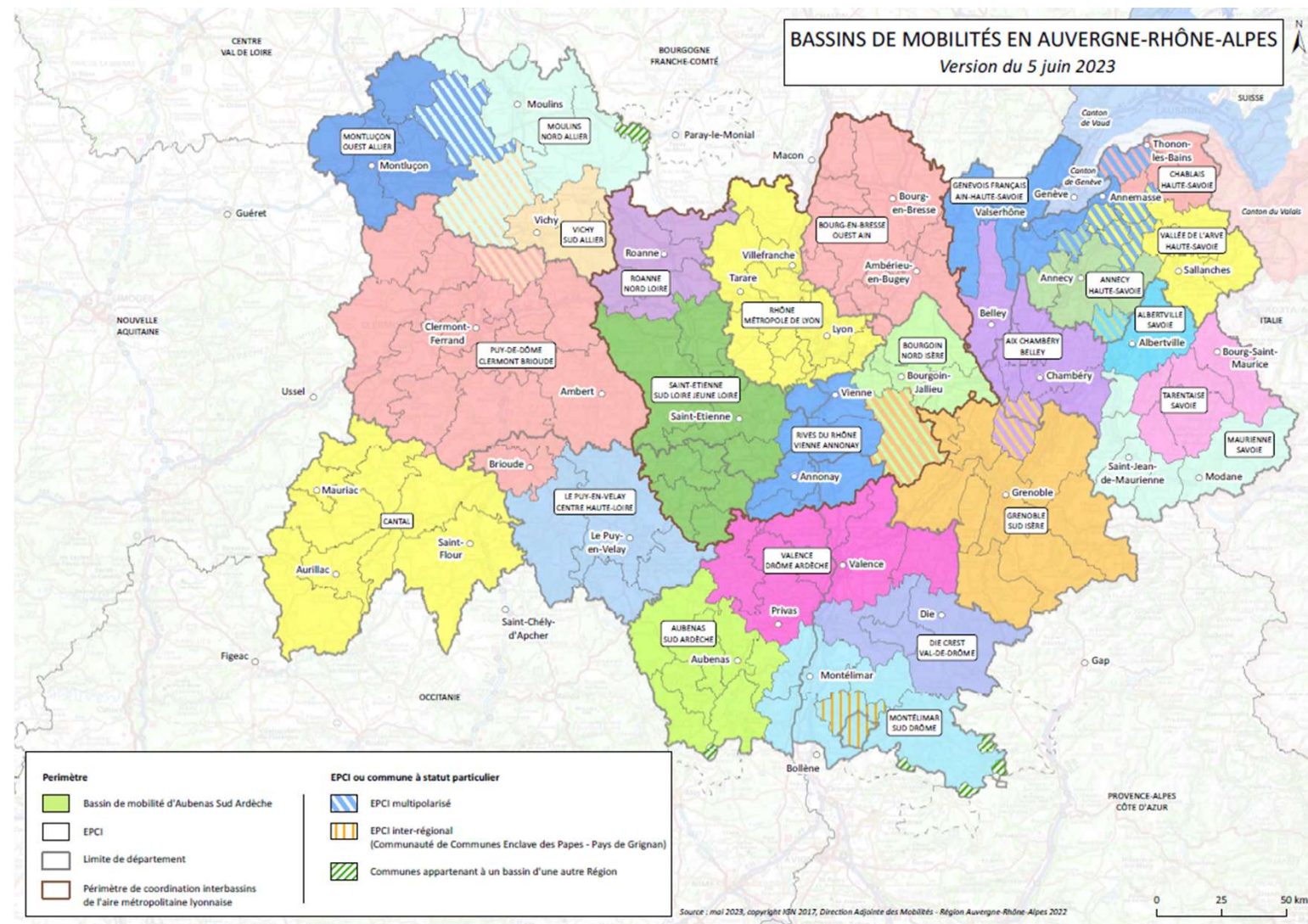
ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

COMITÉ RÉGIONAL DES PARTENAIRES

Une disposition issue de la LOM

Mise en place des comités à deux niveaux :

- **En tant qu'AOM Régionale** : comité régional des partenaires (CRP)
- **En tant qu'AOM Locale** (substitution des communautés de communes)= comités locaux des partenaires (au maximum de la taille des bassins de mobilité)
- Pour le niveau Régional (CRP), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :
 - le maintien des 2 niveaux de concertation : comité de mobilité et comité technique préparatoire
 - Ajustement à l'étude des périmètres territoriaux des réunions
 - Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d'intérêt régional (réseaux structurants)
 - **Évolution de la composition en plusieurs collèges de participants : ajout des représentants des employeurs et des habitants tirés au sort**
- **Calendrier de mise en œuvre : 2024**



Bassins de mobilité Cartographie présentée en Assemblée plénière.

Partenaires

(AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)

Premières réunions second semestre 2024

Objectifs: démarrer les échanges, concernant l'état des lieux des actions communes présenter le contrat opérationnel type et les principales modalités pour sa construction.



Merci